



# Peinture en carrosserie

Certificat d'aptitude professionnelle

### MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Arrêté du 20 mars 2007 portant création du certificat d'aptitude professionnelle Peinture en carrosserie

Direction générale de l'enseignement scolaire

Service des enseignements et des formations

Sous-direction des formations professionnelles

Bureau de la réglementation des diplômes professionnels

NOR: MENE0700518A

### LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Vu le Code de l'éducation et notamment ses articles D. 337-1 à D. 337-25;

Vu l'arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général ;

Vu l'avis de la commission professionnelle consultative de la métallurgie du 14 décembre 2006;

### Arrête

*Article premier* – Il est créé un certificat d'aptitude professionnelle Peinture en carrosserie dont la définition et les conditions de délivrance sont fixées conformément aux dispositions du présent arrêté.

Article 2 – Le référentiel des activités professionnelles et le référentiel de certification du certificat d'aptitude professionnelle sont définis en annexe I au présent arrêté.

Article 3 – La préparation au certificat d'aptitude professionnelle Peinture en carrosserie comporte une période de formation en milieu professionnel de douze semaines définie en annexe III au présent arrêté.

Article 4 – Ce certificat d'aptitude professionnelle est organisé en cinq unités obligatoires qui correspondent à des épreuves évaluées selon des modalités fixées par le règlement d'examen figurant en annexe IIb au présent arrêté.

Article 5 – La définition des épreuves et les modalités d'évaluation de la période de formation en milieu professionnel sont fixées en annexe IIc au présent arrêté.

Article 6 – Chaque candidat précise au moment de son inscription s'il se présente à l'examen sous la forme globale ou progressive, conformément aux dispositions de l'article D. 337-10 du Code de l'éducation.

Dans le cas de la forme progressive, il précise les épreuves qu'il souhaite présenter à la session pour laquelle il s'inscrit.

Article 7 – Les correspondances entre les épreuves de l'examen passé selon les dispositions de l'arrêté du 25 août 1994 portant création du certificat d'aptitude professionnelle Peinture en carrosserie et les unités de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté sont fixées en annexe IV au présent arrêté.

Les notes obtenues aux épreuves de l'examen passé selon les dispositions de l'arrêté du 25 août 1994 sont, à la demande du candidat et pour la durée de leur validité, reportées sur l'unité correspondante de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté et dans les conditions fixées à l'alinéa précédent.

Article 8 – La première session d'examen du certificat d'aptitude professionnelle Peinture en carrosserie aura lieu en 2009.

Article 9 – La dernière session d'examen du certificat d'aptitude professionnelle Peinture en carrosserie créé par arrêté du 25 août 1994 aura lieu en 2008. À l'issue de cette session d'examen, l'arrêté du 25 août 1994 est abrogé.

Article 10 – Le directeur général de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 20 mars 2007.

Pour le Ministre et par délégation, Le Directeur de l'enseignement scolaire

Roland DEBBASCH

Journal officiel du 30 mars 2007 Bulletin officiel du 19 avril 2007

Nota – Cette brochure est disponible à la librairie du Centre national de documentation pédagogique, 13 rue du Four, 75006 Paris, dans les centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique et sur internet : www.cndp.fr/outils-doc

## ANNEXE I Référentiel du diplôme

Référentiel des activités professionnelles Référentiel de certification Lexique des abréviations

# Référentiel des activités professionnelles (annexe la)

### Définition du diplôme

### **Dénomination**

CAP Peinture en carrosserie

### Champ d'activité

### **Définition**

Le titulaire du CAP Peinture en carrosserie est un ouvrier qui intervient dans tout type d'entreprise de réparation des carrosseries de véhicules automobiles. Le cœur de l'activité est la préparation des surfaces et la mise en peinture des éléments dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité. Il travaille en complémentarité avec le carrossier qui, lui, prend en charge le véhicule pour toutes les interventions de restructuration et redressage.

Son activité consiste, au sein de l'équipe de réparation, à :

- préparer l'intervention sur le véhicule ;
- réparer les éléments en matériaux composites détériorés ;
- préparer la mise en peinture du véhicule ;
- réaliser la mise en peinture du véhicule ;
- préparer le véhicule à la livraison.

### Le contexte professionnel

### Le type d'entreprise

Le titulaire du CAP Peinture en carrosserie exerce ses activités dans :

- les ateliers de réparation des carrosseries indépendantes ;
- les ateliers de réparation des carrosseries des réseaux des constructeurs automobiles ;
- les ateliers de réparation rapide des carrosseries ;
- les ateliers de carrosserie industrielle ;
- les ateliers de réparation des carrosseries intégrés dans les entreprises et les collectivités.

### L'action du peintre en carrosserie

L'action du titulaire du CAP Peinture en carrosserie est organisée et réalisée dans le cadre d'une démarche de réparation, de maintenance et de service. Elle implique un comportement visant des objectifs de qualité :

- dans la relation avec la hiérarchie et les experts ;
- dans le travail d'équipe ;
- dans les relations avec les clients et utilisateurs, en interne comme en externe.

### Les conditions générales d'exercice

L'activité du titulaire du CAP Peinture en carrosserie s'exerce dans un environnement qui implique un respect scrupuleux des règles de prévention des risques professionnels en matière d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

### Les perspectives d'évolution

Dans le cadre de son parcours professionnel, le titulaire du CAP Peinture en carrosserie pourra assumer des responsabilités qui le conduiront à exercer en tant que chef d'équipe ou responsable d'une unité. Les compétences acquises et reconnues par la validation des acquis de l'expérience pourront lui permettre d'accéder à des responsabilités de niveau supérieur.

La réparation des carrosseries constitue également une spécialisation à laquelle il a la possibilité d'accéder, notamment dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

## Les activités professionnelles

Activités	Tâches principales		
	T1.1 Accueillir et orienter le client		
1. Préparer l'intervention	T1.2 Réceptionner le véhicule après attribution par le chef d'atelier		
sur le véhicule	T1.3 Collecter les données, établir la liste des produits nécessaires		
	T1.4 Agencer, organiser le poste de travail, préparer le véhicule à l'intervention		
	T1.5 Déposer les éléments de finition		
2. Réparer les éléments détériorés	T2.1 Réparer les éléments en matériaux composites		
	T3.1 Identifier les fonds		
	T3.2 Préparer les supports		
	T3.3 Appliquer et dresser un mastic sur les zones réparées		
3. Préparer la mise en peinture	T3.4 Protéger les surfaces à ne pas traiter		
du véhicule	T3.5 Choisir, préparer et appliquer les produits de sous-couche		
	T3.6 Poncer les sous-couches		
	T3.7 Appliquer les joints de sertis, de protection et d'étanchéité		
	T4.1 Nettoyer, dégraisser et maroufler le véhicule		
	T4.2 Réaliser et vérifier la teinte		
4. Réaliser	T4.3 Appliquer la teinte et le vernis		
la mise en peinture du véhicule	T4.4 Réaliser des raccords		
da vernedie	T4.5 Sécher, étuver le véhicule		
	T4.6 Nettoyer et entretenir le matériel		
	T5.1 Reposer les éléments de finition		
	T5.2 Éliminer les défauts d'application		
5. Préparer	T5.3 Mettre en déchets, remettre en état le poste de travail		
le véhicule à la livraison	T5.4 Nettoyer, laver le véhicule		
	T5.5 Contrôler le fonctionnement des systèmes du véhicule		
	T5.6 Rendre compte de l'intervention au responsable hiérarchique		

## 1. Préparer l'intervention sur le véhicule

	Tâches
T1.1	Accueillir et orienter le client
-	
T1.2	Réceptionner le véhicule après attribution par le chef d'atelier
T1.3	Collecter les données, établir la liste des produits nécessaires
T1.4	Agencer, organiser le poste de travail, préparer le véhicule à l'intervention
T1.5	Déposer les éléments de finition
	Conditions d'exercice
Donn	ées et informations disponibles
	L'ordre de réparation
	La documentation technique du véhicule, des équipements, des matériels
	Les bases de données des produits et consommables
Moye	
	Le poste de travail et l'outillage adapté
	Le matériel de manutention
	Le matériel de préparation et d'application des produits
	Le matériel de ponçage et de finition
	Les équipements de protection collective et individuelle
	Les moyens de récupération et de tri des déchets
	Les outils de communication actuels
	Le matériel et les produits de protection contre la corrosion
Conn	aissances
	Le matériel et les produits de ponçage
	Les produits anti-corrosion et de protection des matériaux
	Le matériel de manutention et les procédures
	Les règles, les outils actuels de la communication écrite et orale
	Le vocabulaire technique
	Les règles de la prévention des risques professionnels
	Les règles de la récupération et du tri des déchets
	La démarche et les outils qualité de l'entreprise
Liaiso	ns fonctionnelles (relations, communications)
	Le client
	La hiérarchie et le personnel de l'entreprise
	Résultats attendus
R1.1	L'accueil est courtois.
	Le client est orienté vers le bon interlocuteur.
R1.2	Les protections du véhicule sont mises en place.
	L'intervention à réaliser est identifiée.
	Toutes les données nécessaires à l'intervention sont collectées.
R1.3	Les procédures d'intervention sont identifiées.
	La liste des produits nécessaire à l'intervention est complète et conforme.
R1.4	Le poste de travail est bien organisé, les différents outillages et équipements sont correctement
	agencés.
	Les règles d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont mises en place.
	Le véhicule est lavé en vue de l'intervention.
D 1 7	
R1.5	Les éléments de finition sont déposés sans détérioration.

### 2. Réparer les éléments détériorés

#### **Tâches**

T2.1 Réparer les éléments en matériaux composites

### Conditions d'exercice

### Données et informations disponibles

L'ordre de réparation

La documentation technique du véhicule, des équipements, des matériels

Les fiches techniques des produits utilisés et consommables

### Moyens

Le poste de travail et l'outillage adaptés

Le matériel de manutention

Le matériel de maintien en position

Le matériel et les produits d'assemblage et de réparation

Les équipements de protection collective et individuelle

Les moyens de récupération et de tri des déchets

L'outil informatique

#### Connaissances

La réparation des matériaux composites utilisés en carrosserie

Le matériel, les procédés et les produits d'assemblage

Les matériaux composites : typologie, structure

Les règles de la prévention des risques professionnels

Les règles de la récupération et du tri des déchets

La démarche et les outils qualité de l'entreprise

Le vocabulaire technique

### Liaisons fonctionnelles (relations, communications)

La hiérarchie et le personnel de l'entreprise

### Résultats attendus

### R2.1 Les différents matériaux sont correctement identifiés.

Le choix de la méthode de réparation retenu est conforme aux préconisations données.

Les procédures de réparation sont appliquées conformément aux préconisations.

L'application des produits est réalisée avec soin et sans gaspillage.

La qualité de la réparation est conforme aux préconisations.

L'autocontrôle de l'activité est réalisé.

## 3. Préparer la mise en peinture du véhicule

	Tâches		
T3 1	T3.1 Identifier les fonds		
T3.2	Préparer les supports		
-			
T3.3	Appliquer et dresser un mastic sur les zones réparées		
T3.4	Protéger les surfaces à ne pas traiter		
T3.5	Choisir, préparer et appliquer les produits de sous-couche		
T3.6	Poncer les sous-couches		
T3.7	Appliquer les joints de sertis, de protection et d'étanchéité		
	Conditions d'exercice		
Donne	ées et informations disponibles		
	L'ordre de réparation		
	La documentation technique du véhicule, des équipements et des matériels		
	Le stock des produits utilisés		
	Les fiches techniques ou les bases de données des produits utilisés		
Moye			
	Le poste de travail et l'outillage adaptés		
	Le matériel et les produits d'application des sous-couches		
	Les matériels et les produits de protection contre la corrosion		
	Les matériels et les produits de masticage		
	Les équipements de protection collective et individuelle		
	Les moyens de récupération et de tri des déchets		
	L'outil informatique .		
Conna	aissances		
	Le matériel, les procédés et les produits de protection contre le risque de corrosion		
	Les produits de masticage		
	Les produits de sous-couche		
	Les produits de ponçage Les règles de la prévention des risques professionnels		
	Les règles de la récupération et du tri des déchets		
	La démarche et les outils qualité de l'entreprise		
	Le vocabulaire technique		
Liaiso	ns fonctionnelles (relations, communications)		
	La hiérarchie et le personnel de l'entreprise		
	Résultats attendus		
R3.1	Les différents matériaux et produits sont correctement identifiés.		
	Les procédures de mise en œuvre sont appliquées conformément aux préconisations du fabricant.		
R3.2	Les supports sont correctement dégraissés.		
	La protection contre le risque de corrosion est correctement assurée.		
R3.3	Le mastic est correctement appliqué et dressé.		
	La qualité de la préparation permet la mise en peinture.		
R3.4	La protection des surfaces à ne pas traiter est assurée avec soin et qualité.		
R3.5	Les produits de sous-couche sont préparés en quantité adaptée à la surface à traiter.		
	Les produits sont appliqués en conformité.		
R3.6	Les produits de sous-couche sont correctement poncés.		
R3.7	Le choix et l'application des produits concernant les joints de sertis, d'insonorisation et		
	d'étanchéité sont conformes aux prescriptions du fabricant.		
	L'autocontrôle de l'activité est réalisé.		
	Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées et respectées.		

## 4. Réaliser la mise en peinture du véhicule

Tâches				
T4.1	Nettoyer, dégraisser et maroufler le véhicule			
T4.2	Réaliser et vérifier la teinte			
T4.3	Appliquer la teinte et le vernis			
T4.4	Réaliser des raccords			
T4.5	Sécher, étuver le véhicule			
T4.6	Nettoyer et entretenir le matériel			
	Conditions d'exercice			
Donn	ées et informations disponibles			
	L'ordre de réparation			
	La documentation technique du véhicule, des équipements et des matériels			
	Les fiches techniques et/ou les bases de données des peintures et produits			
Moye	ns			
	Le poste de travail et l'outillage adaptés			
	Le matériel de manutention			
	Le matériel et les produits de mise en peinture			
	Les équipements de protection collective et individuelle			
	Les moyens de récupération et de tri des déchets			
	L'outil informatique			
Conn	aissances			
	Le vocabulaire technique			
	Le matériel, les procédés et les produits de recouvrement			
	Les peintures hydrosolubles			
	Les techniques de recouvrement			
	Les techniques des raccords			
	Les techniques de réalisation des teintes			
	Les principes du marouflage			
	Les règles de la prévention des risques professionnels			
	Les règles de la récupération et du tri des déchets			
1	La démarche et les outils qualité de l'entreprise			
Liaiso	ns fonctionnelles (relations, communications)			
	La hiérarchie et le personnel de l'entreprise			
	Résultats attendus			
R4.1	Les surfaces à ne pas peindre sont correctement protégées.			
D 4 2	La préparation des supports avant peinture est correctement réalisée.			
R4.2	La préparation de la base est correctement réalisée, les quantités fabriquées sont en relation avec			
	les surfaces à peindre.			
D 4 2	Aucun gaspillage n'est constaté.			
R4.3	L'application des produits est réalisée avec soin en respectant les consignes.			
D 1 1	L'aspect de la surface obtenue est conforme à l'aspect d'origine.			
R4.4	Les raccords respectent l'aspect d'origine.			
R4.5	Le réglage de la cabine est en conformité avec les procédés d'application.			
D4 /	L'autocontrôle de l'activité set réalisé			
R4.6	L'autocontrôle de l'activité est réalisé.			
	Le matériel est correctement nettoyé, entretenu et rangé.			
	La maintenance périodique est assurée.			
<u> </u>	Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées et respectées.			

## 5. Préparer le véhicule à la livraison

Tâches			
T5.1	Reposer les éléments de finition		
T5.2	Éliminer les défauts d'application		
T5.3	Mettre en déchets, remettre en état le poste de travail		
T5.4	Nettoyer, laver le véhicule		
T5.5	Contrôler le fonctionnement des systèmes du véhicule		
T5.6	Rendre compte de l'intervention au responsable hiérarchique		
13.0	Conditions d'exercice		
Donne	ées et informations disponibles		
	L'ordre de réparation		
	La documentation technique du constructeur, des équipements et des matériels		
	Les bases de données des pièces et des produits de recouvrement		
Moye			
	Le poste de travail et l'outillage nécessaire		
	Le matériel de manutention		
	Le matériel de lustrage et de finition		
	Les équipements de protection collective et individuelle		
	Les moyens de récupération et de tri des déchets		
	Les supports et les outils de communication de l'entreprise (support papier, informatique)		
	Le matériel de nettoyage		
Conna	aissances		
	Le matériel, les procédés et les produits de recouvrement		
	Les techniques de lustrage		
	Les produits de nettoyage		
	Les règles de la prévention des risques professionnels		
	Les règles de la récupération et du tri des déchets		
	La démarche et les outils qualité de l'entreprise		
	Les règles, les outils de la communication écrite et orale		
	Le vocabulaire technique		
Liaiso	ns fonctionnelles (relations, communications)		
	Le client		
	La hiérarchie et le personnel de l'entreprise		
	Résultats attendus		
R5.1	Les éléments de finition sont reposés conformément aux exigences du constructeur et de l'équipementier.		
R5.2	Les défauts d'application sont correctement éliminés.		
R5.3	Les matériaux et les produits sont récupérés et triés en fonction de la réglementation.		
	Le poste de travail est reconditionné.		
R5.4	Le véhicule est correctement lavé et nettoyé intérieurement.		
R5.5	Le contrôle visuel des systèmes connexes à l'intervention est effectué, les défauts constatés sont signalés.		
R5.6	Le compte rendu de l'intervention est conforme à son déroulement, il est adapté à l'interlocuteur.		

## Référentiel de certification du domaine professionnel

(annexe lb du 14 décembre 2006)

### Introduction au référentiel de certification

### Esprit et structure du référentiel de certification

On trouvera un premier tableau qui met en relation les capacités (notées C(n)) et les compétences (notées Cn(m)), n étant un indice de capacité et m un indice de compétence. Les capacités indiquées sont génériques alors que les compétences professionnelles sont propres à l'exercice des activités liées à la carrosserie et peinture des véhicules.

## Ce référentiel de certification est l'inventaire des compétences à développer

Les méthodes acquises doivent permettre au candidat une intégration de l'ensemble des activités de la réparation et de la construction des carrosseries : de la réception du client du véhicule ou du matériel, en passant par l'intervention jusqu'à la restitution de ce dernier.

### Présentation des compétences

Dans le cadre de l'évaluation certificative (l'examen), la rédaction des compétences ci-après définit les conditions de l'évaluation. La présentation est faite sur trois colonnes :

- la première colonne : « Savoir faire, être capable de » indique un ou plusieurs savoir-faire en relation avec l'énoncé de la compétence précisée en titre ;
- la seconde colonne : « Conditions de réalisation » indique les conditions et/ou les moyens nécessaires à la définition de l'activité professionnelle support de l'évaluation terminale;
- la troisième colonne : « Critères et indicateurs de performance » indique les éléments à prendre en compte lors de l'évaluation terminale. Ces critères constituent les limites de l'exigence.

### Tableau des capacités

Référentiel des activités professionnelles

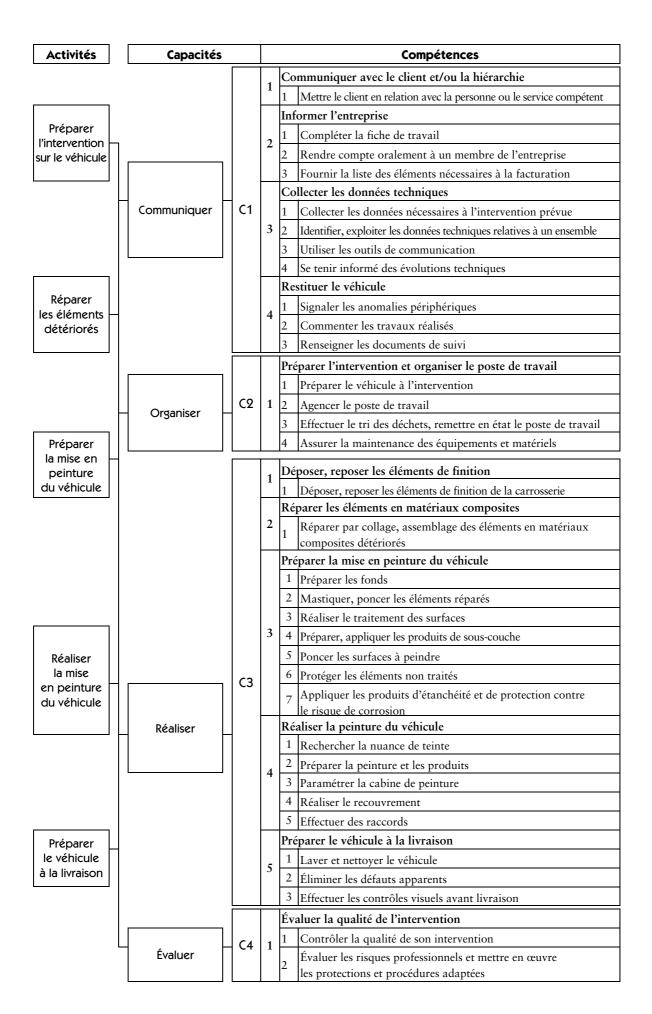
Référentiel de certification du domaine professionnel

## Champ d'intervention

Dans les entreprises de réparation des carrosseries

### Compétence globale

Le titulaire du CAP Peinture en carrosserie doit être capable d'assurer le recouvrement des carrosseries en mettant en œuvre des procédures et des moyens dédiés. Il doit intégrer les aspects liés à l'accueil, à la qualité, à la prévention des risques professionnels et à la protection de l'environnement.



## Les capacités

Capacité C1 – communiquer Capacité C2 – organiser

Capacité C3 – réaliser

Capacité C4 – évaluer

## Capacité C1 – communiquer

Savoir faire Être capable de	Conditions de réalisation	Critères et indicateurs de performances	
C11 – communiquer avec un client et/ou la hiérarchie			
C111 Mettre le client en relation avec la personne ou le service compétent	<ul> <li>Le client avec son véhicule</li> <li>Les différents supports de communication de l'entreprise</li> <li>Les services disponibles de l'entreprise</li> </ul>	Le client est courtoisement accueilli, les règles de politesse sont appliquées.  Le client est mis en relation avec la personne compétente.	
C12 – informer l'entreprise			
C121 Compléter la fiche de travail	<ul> <li>Un client et son véhicule</li> <li>Les données d'identification du véhicule et du client</li> <li>La fiche de travail</li> <li>Les outils de communication (informatique)</li> <li>La démarche qualité de l'entreprise</li> </ul>	La fiche de travail est convenablement complétée. Les outils de communication sont correctement utilisés.	
C122 Rendre compte oralement à un membre de l'entreprise	<ul> <li>L'entreprise ou l'établissement de formation</li> <li>La fiche de travail</li> <li>Les outils de communication</li> </ul>	Le compte rendu est clair et précis, il est sans omission par rapport au travail effectué. Les outils de communication sont correctement utilisés. La terminologie est adaptée.	
C123 Fournir la liste des éléments nécessaires à la facturation	<ul> <li>La fiche de travail</li> <li>Les banques données des produits et des consommables</li> <li>Les outils de communication</li> <li>La démarche qualité de l'entreprise</li> </ul>	Les éléments nécessaires à la facturation sont indiqués sans omission. Les documents sont lisibles et exploitables. Les outils de communication sont correctement utilisés.	
C13 – collecter les données tech	nniques		
C131 Collecter les données nécessaires à l'intervention prévue	<ul> <li>La fiche de travail</li> <li>Les banques données des produits et des consommables</li> <li>Un modèle numérique</li> <li>La documentation technique</li> <li>La documentation du véhicule</li> <li>La démarche qualité de l'entreprise</li> <li>L'outil informatique</li> </ul>	Toutes les données techniques et réglementaires nécessaires sont recueillies. Les informations utiles sont extraites et exploitées. Les règles de correspondance des vues sont connues et appliquées. Les outils de communication sont correctement utilisés.	

Savoir faire Être capable de	Conditions de réalisation	Critères et indicateurs de performances
C132 Identifier, exploiter les données techniques relatives à un ensemble	<ul> <li>Documentation technique avec différents types de représentation.</li> <li>Modèle numérique</li> <li>Produit réel</li> <li>Spécifications fonctionnelles</li> <li>Normes</li> </ul>	Le fonctionnement est décrit avec exactitude. Les pièces et les composants sont repérés et nommés. Les mouvements sont identifiés. Les liaisons sont correctement identifiées et désignées. Les mouvements relatifs identifiés correspondent à la réalité. La solution décrite est conforme à la réalité ; elle utilise un vocabulaire adapté.
C133 Utiliser les outils de communication	<ul> <li>Les outils d'information et de communication</li> <li>L'outil informatique et les progiciels adaptés</li> </ul>	Les outils de communication sont utilisés rationnellement.
C134 Se tenir informé des évolutions techniques	<ul> <li>La documentation technique du fournisseur des produits et des consommables</li> <li>La documentation technique des véhicules et matériels</li> <li>La presse spécialisée</li> <li>Les manuels de formation du constructeur</li> <li>Les réglementations en vigueur</li> <li>Les outils de communication</li> <li>Plan de formation de l'entreprise</li> </ul>	Les solutions technologiques nouvelles sont connues. Les principales sources d'information sont connues.
C14 – restituer le véhicule		
C141 Signaler les anomalies périphériques	<ul> <li>Le véhicule</li> <li>Le client, la hiérarchie</li> <li>La documentation technique du fabricant</li> <li>La réglementation en vigueur</li> <li>Les contraintes de garantie</li> <li>La démarche qualité de l'entreprise</li> </ul>	La hiérarchie est informée des défauts constatés. Tous les défauts périphériques sont signalés. Les règles de communication de l'entreprise sont appliquées. Le vocabulaire est adapté.
C142 Commenter les travaux réalisés	<ul> <li>Le véhicule</li> <li>La hiérarchie</li> <li>La fiche de travail</li> <li>La réglementation en vigueur</li> <li>Les contraintes de garantie</li> <li>La démarche qualité de l'entreprise</li> </ul>	Les travaux réalisés sont clairement expliqués. Le vocabulaire technique est adapté.
C143 Renseigner les documents de suivi	<ul> <li>La fiche de travail</li> <li>Les procédures de suivi de l'entreprise</li> <li>Les fiches de livraison</li> <li>La démarche qualité de l'entreprise</li> </ul>	Les opérations effectuées sont consignées dans le document de suivi. Aucun oubli n'est constaté. Les outils de communication sont correctement mis en œuvre.

## Capacité C2 – organiser

Savoir faire Être capable de	Conditions de réalisation	Critères et indicateurs de performances
C21 – préparer l'intervention et d	organiser le poste de travail	
C211 Préparer le véhicule à l'intervention	<ul> <li>Le véhicule</li> <li>La fiche de travail</li> <li>La documentation technique</li> <li>Les moyens de protections (housses, tapis)</li> <li>Les équipements de protection collectifs et individuels</li> <li>Les moyens de nettoyage</li> <li>La démarche qualité de l'entreprise</li> </ul>	La protection du véhicule est assurée. Aucune détérioration n'est constatée. Le véhicule est propre.
C212 Agencer le poste de travail	<ul> <li>Le véhicule</li> <li>L'atelier</li> <li>La fiche de travail</li> <li>Le matériel, les équipements disponibles et les moyens de protection collectifs et individuels</li> <li>Les produits</li> <li>La démarche qualité de l'entreprise</li> </ul>	Le poste de travail est agencé dans un souci d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité. Tous les outillages, équipements et produits sont prévus. La protection est adaptée. Les moyens de manutention utilisés sont adaptés. Le choix des points de levage est pertinent. Aucune détérioration n'est constatée.
C213 Effectuer le tri des déchets, remettre en état le poste de travail	<ul> <li>Le poste de travail</li> <li>Les moyens de nettoyage et de remise en état</li> <li>Les moyens de récupération et de tri des déchets</li> <li>Les équipements de protection collectifs et individuels</li> <li>La démarche qualité de l'entreprise</li> </ul>	Les déchets sont classés dans le respect des normes et des prescriptions de l'entreprise. Le poste de travail et les équipements utilisés sont nettoyés, rangés et remis en état ; le poste est fonctionnel. L'action respecte les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.
C214 Assurer la maintenance des équipements et matériels	<ul> <li>Le poste de travail</li> <li>Les équipements, outillages et leurs notices d'utilisation et d'entretien</li> <li>Les moyens de nettoyage et de remise en état</li> <li>Les moyens de récupération et de tri des déchets</li> <li>Les équipements de protection collectifs et individuels</li> <li>La démarche qualité de l'entreprise</li> </ul>	La maintenance périodique préconisée est effectuée dans le respect des consignes. Le carnet d'entretien est renseigné. L'action respecte les règles de prévention, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

## Capacité C3 – réaliser

Savoir faire Être capable de	Conditions de réalisation	Critères et indicateurs de performances
C31 – déposer, reposer les élém	nents de finition	
C311 Déposer, reposer les éléments de finition de la carrosserie	<ul> <li>Le véhicule</li> <li>La fiche de travail</li> <li>La documentation technique constructeur</li> <li>Le magasin pièces détachées</li> <li>Le poste de travail équipé</li> <li>Les équipements de protection collectifs et individuels</li> <li>La démarche qualité de l'entreprise</li> </ul>	La réalisation des opérations est conforme aux prescriptions du constructeur. Les règles de prévention, d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont respectées. Aucune détérioration n'est constatée.
C32 – réparer les éléments en m	atériaux composites	
C321 Réparer par collage, assemblage des éléments en matériaux composites détériorés	<ul> <li>Le véhicule</li> <li>La fiche de travail</li> <li>La documentation technique du fabricant</li> <li>Les produits de réparation</li> <li>Le magasin pièces détachées</li> <li>Le poste de travail équipé</li> <li>Les équipements de protection collectifs et individuels</li> <li>La démarche qualité de l'entreprise</li> </ul>	La nature des matériaux est identifiée. Le choix des produits est adapté. La quantité des produits préparés est adaptée. La procédure d'application et de séchage est respectée. Les éléments sont réparés en conformité. Les règles de prévention, d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont respectées.
C33 – préparer la mise en peint	ıre du véhicule	1
C331 Préparer les fonds	<ul> <li>Le véhicule</li> <li>La fiche de travail</li> <li>La documentation technique</li> <li>Le matériel de préparation</li> <li>Le poste de travail équipé</li> <li>Les équipements de protection collectifs et individuels</li> <li>La démarche qualité de l'entreprise</li> </ul>	La nature du support est clairement identifiée. Le choix du produit est adapté à la nature du support. Le ponçage est adapté à la préparation du support. Les règles de prévention, les moyens et les méthodes de protection sont adaptés. Aucune détérioration n'est constatée.
C332 Mastiquer, poncer les éléments réparés	<ul> <li>Le véhicule</li> <li>La fiche de travail</li> <li>Les produits de masticage</li> <li>La documentation technique du fabricant</li> <li>Le magasin pièces détachées</li> <li>Le matériel d'application et de ponçage</li> <li>Le poste de travail équipé</li> <li>Les équipements de protection collectifs et individuels</li> <li>La démarche qualité de l'entreprise</li> </ul>	Le choix du produit est adapté aux défauts identifiés. La quantité du produit préparé est adaptée. Le mastic est correctement appliqué et dressé. Le choix des abrasifs est adapté, les techniques de ponçage mises en œuvre sont pertinentes. Le ponçage est conforme pour la mise en apprêt. Les règles de prévention, les moyens et les méthodes de protection sont adaptés. Aucune détérioration n'est constatée.

Savoir faire Être capable de	Conditions de réalisation	Critères et indicateurs de performances
C333 Réaliser le traitement des surfaces	<ul> <li>Le véhicule</li> <li>La fiche de travail</li> <li>Les produits de traitement, protection et d'accrochage (dégraissant, primaire plastique, impression)</li> <li>La documentation technique du fabricant</li> <li>Le matériel d'application</li> <li>Le laboratoire de préparation</li> <li>Les équipements de protection collectifs et individuels</li> <li>La démarche qualité de l'entreprise</li> </ul>	Le choix des produits et des matériels est adapté à l'intervention.  La protection des éléments est réalisée avec soin et qualité.  Les produits sont appliqués avec soin en respectant les préconisations.  Le traitement est conforme pour recevoir les sous-couches.  La quantité de produits préparés est adaptée.  Les règles de prévention, les moyens et les méthodes de protection individuels sont adaptés.  Aucune détérioration n'est constatée.
C334 Préparer, appliquer les produits de sous-couche	<ul> <li>Le véhicule</li> <li>La fiche de travail</li> <li>Les produits de sous-couche</li> <li>La documentation technique du fabricant</li> <li>Le laboratoire de préparation</li> <li>Les équipements de protection collectifs et individuels</li> <li>La démarche qualité de l'entreprise</li> </ul>	La nature et le choix du produit sont adaptés à l'intervention. La procédure d'application est respectée. Le dosage est conforme, la quantité du produit préparé est adaptée. Les règles de prévention, les moyens et les méthodes de protection sont adaptés. Aucune détérioration n'est constatée
C335 Poncer les surfaces à peindre	<ul> <li>Le véhicule</li> <li>La fiche de travail</li> <li>Les équipements et matériels de ponçage</li> <li>Le poste de travail équipé</li> <li>Les équipements de protection collectifs et individuels</li> <li>La démarche qualité de l'entreprise</li> </ul>	Le choix des abrasifs est adapté, les techniques de ponçage mises en œuvre sont pertinentes.  La protection des éléments adjacents est assurée.  L'état de surface obtenu permet l'application du revêtement final.  Aucun gaspillage n'est constaté.  Les règles de prévention, les moyens et les méthodes de protection sont adaptés.  Aucune détérioration n'est constatée.
C336 Protéger les éléments non traités	<ul> <li>Le véhicule</li> <li>La fiche de travail</li> <li>La documentation technique du fabricant</li> <li>Le magasin pièces détachées</li> <li>Le poste de travail équipé</li> <li>Les équipements de protection collectifs et individuels</li> <li>La démarche qualité de l'entreprise</li> </ul>	La protection des éléments et accessoires est réalisée avec soin et qualité. Aucun gaspillage n'est constaté. Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont respectées. Aucune détérioration n'est constatée.

Savoir faire Être capable de	Conditions de réalisation	Critères et indicateurs de performances
C337 Appliquer les produits d'étanchéité et de protection contre le risque de corrosion	<ul> <li>Le véhicule</li> <li>La fiche de travail</li> <li>Les produits d'étanchéité et de protection contre le risque de corrosion</li> <li>La documentation technique du fabricant</li> <li>Le magasin pièces détachées</li> <li>Le poste de travail équipé</li> <li>Les équipements de protection collectifs et individuels</li> <li>La démarche qualité de l'entreprise</li> </ul>	Le choix des produits et des matériels est adapté à l'intervention.  La protection des éléments est réalisée avec soin et qualité.  Les produits sont appliqués avec soin en respectant les préconisations.  Le traitement est conforme pour recevoir les sous-couches.  Les règles de prévention, les moyens et les méthodes de protection sont adaptés.  Aucune détérioration n'est constatée.
C34 – réaliser la peinture du véh	icule	
C341 Rechercher la nuance de teinte	<ul> <li>La fiche de travail</li> <li>Le véhicule</li> <li>La documentation technique du fabricant et les banques de données</li> <li>Les outils de communication de l'entreprise</li> <li>Le laboratoire de peinture</li> <li>Les équipements de dosage</li> <li>Le poste de travail équipé</li> <li>Les équipements de protection collectifs et individuels</li> <li>La démarche qualité de l'entreprise</li> </ul>	Le contretypage correspond à la teinte du véhicule. La quantité prévue correspond aux travaux à réaliser. Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont respectées.
C342 Préparer la peinture et les produits	<ul> <li>Le véhicule</li> <li>La fiche de travail</li> <li>La documentation technique du fabricant</li> <li>Le laboratoire de peinture</li> <li>Le matériel de dosage</li> <li>Le poste de travail équipé</li> <li>Les équipements de protection collectifs et individuels</li> <li>La démarche qualité de l'entreprise</li> </ul>	Le dosage des produits est correctement réalisé. Les quantités fabriquées sont en relation avec les surfaces à peindre. Les règles de prévention, d'hygiène et de sécurité sont respectées.
C 343 Paramétrer la cabine de peinture	<ul> <li>Le véhicule</li> <li>La fiche de travail</li> <li>La documentation technique du fabricant</li> <li>La cabine de peinture</li> <li>Le poste de travail équipé</li> <li>Les équipements de protection collectifs et individuels</li> <li>La démarche qualité de l'entreprise</li> </ul>	Le réglage de la cabine est en conformité avec les procédés d'application, le type de véhicule et les préconisations.  Les règles de prévention, d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont respectées.

Savoir faire Être capable de	Conditions de réalisation	Critères et indicateurs de performances
C344 Réaliser le recouvrement	<ul> <li>La fiche de travail</li> <li>Le véhicule</li> <li>Le matériel d'application</li> <li>La documentation technique du fabricant</li> <li>Le poste de travail équipé</li> <li>La cabine de peinture</li> <li>Les produits de nettoyage</li> <li>Les équipements de protection collectifs et individuels</li> <li>La démarche qualité de l'entreprise</li> </ul>	La protection des éléments est réalisée avec soin et qualité. Les produits sont appliqués avec soin et en conformité. L'aspect de la surface obtenue est conforme à l'aspect d'origine. Le matériel d'application et la cabine sont correctement nettoyés et remis en état. Les règles de prévention, les moyens et les méthodes de protection sont adaptés. Aucune détérioration n'est constatée.
C 345 Effectuer des raccords	<ul> <li>La fiche de travail</li> <li>Le véhicule</li> <li>La documentation technique du fabricant</li> <li>Le poste de travail équipé</li> <li>La cabine de peinture</li> <li>Les produits de préparation du raccord</li> <li>Les équipements de protection collectifs et individuels</li> <li>La démarche qualité de l'entreprise</li> </ul>	La préparation est réalisée avec soin et en conformité. La protection des éléments est réalisée avec soin et qualité. Les produits sont appliqués avec soin et en conformité. La technique des raccords utilisée est adaptée. L'aspect de la surface obtenue est conforme à l'aspect d'origine. Les règles de prévention, les moyens et les méthodes de protection sont adaptés. Aucune détérioration n'est constatée.
C35 – préparer le véhicule à la	livraison	
C351 Laver et nettoyer le véhicule	<ul> <li>Le véhicule remis en conformité</li> <li>La fiche de travail</li> <li>L'aire et les moyens de lavage</li> <li>Les produits</li> <li>Les équipements de protection collectifs et individuels</li> <li>La démarche qualité de l'entreprise</li> </ul>	Le véhicule est mis en œuvre et déplacé en toute sécurité. Les produits utilisés sont adaptés aux supports et sont utilisés correctement. Le véhicule est correctement lavé à l'extérieur et nettoyé intérieurement. Le temps alloué est respecté. Les règles de prévention, les moyens et les méthodes de protection sont adaptés. Aucune détérioration n'est constatée.
C352 Éliminer les défauts apparents	<ul> <li>Le véhicule remis en conformité</li> <li>La fiche de travail</li> <li>Les moyens de lustrage et les produits concernés</li> <li>Les équipements de protection collectifs et individuels</li> <li>La démarche qualité de l'entreprise</li> </ul>	Les défauts constatés sont éliminés par ponçage, lustrage, retouche Les produits utilisés sont adaptés aux supports. Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont respectées. Aucune détérioration n'est

Savoir faire Être capable de	Conditions de réalisation	Critères et indicateurs de performances
		constatée.
C 353 Effectuer les contrôles visuels avant livraison	<ul> <li>Le véhicule remis en conformité</li> <li>La fiche de travail</li> <li>La documentation technique</li> <li>L'outil informatique</li> <li>Les équipements de protection collectifs et individuels</li> <li>La démarche qualité de l'entreprise</li> </ul>	Un contrôle visuel est effectué, les défauts constatés sont signalés. Les règles de prévention, d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont respectées. Aucune détérioration n'est constatée.

## Capacité C4 – évaluer

Savoir faire Être capable de	Conditions de réalisation	Critères et indicateurs de performances			
C41 – évaluer la qualité de l'intervention					
C411 Contrôler la qualité de son intervention	<ul> <li>Le véhicule remis en conformité</li> <li>La documentation technique constructeur</li> <li>La fiche de travail</li> <li>La démarche qualité de l'entreprise</li> <li>La fiche de contrôle qualité</li> </ul>	La qualité de l'intervention est vérifiée.  La fiche de contrôle est correctement renseignée.  La procédure qualité de l'entreprise est respectée.			
C 412 Évaluer les risques professionnels et mettre en œuvre les protections et procédures adaptées	<ul> <li>Un véhicule ou un élément de carrosserie à réparer et/ou à peindre</li> <li>La fiche de travail</li> <li>La documentation technique</li> <li>La réglementation en vigueur</li> <li>Les équipements de protection collectifs et individuels</li> </ul>	Les risques professionnels sont identifiés. Les moyens et les protections adaptés sont en permanence mis en œuvre.			

## Tableau des relations capacités, compétences et savoirs

			<b>S</b> 1	<b>S2</b>	<b>S3</b>	<b>S4</b>
	Compétences		Analyse fonctionnelle et structurelle	Les véhicules et leurs énergies	Activités du peintre	Activités de service
<b>C1</b>	<b>–</b> c	communiquer				
1	Co	ommuniquer avec un client et/ou la hiérarchie				
1	1	Mettre le client en relation avec la personne ou le service compétent				
	Inf	Former l'entreprise				
2	1	Compléter la fiche de travail				
_	2	Rendre compte oralement à un membre de l'entreprise				
	3	Fournir la liste des éléments nécessaires à la facturation				
	Collecter les données techniques					
	1	Collecter les données nécessaires à l'intervention prévue				
3	2	Identifier, exploiter les données techniques relatives à un ensemble				
	3	Utiliser les outils de communication				
	4	Se tenir informé des évolutions techniques				
	Re	stituer le véhicule				
4	1	Signaler les anomalies périphériques				
-	2	Commenter les travaux réalisés				
	3	Renseigner les documents de suivi				
CS	! – c	organiser				
	Pro	éparer l'intervention et organiser le poste de travail	1	1		
	1	Préparer le véhicule à l'intervention				
1	2	Agencer le poste de travail avec ses équipements				
	3	Positionner le véhicule sur le poste				
	4	Effectuer le tri des déchets, remettre en état le poste de travail				
	5	Assurer la maintenance des équipements et matériels				

			<b>S</b> 1		<b>S2</b>	<b>S3</b>	<b>S4</b>
	Compétences		Analyse fonctionnelle	et structurelle	Les véhicules et leurs énergies	Activités du peintre	Activités de service
C3	- r	éaliser					
1	Dé	poser, reposer les éléments de finition	_				
	1	Déposer, reposer les éléments de finition de la carrosserie					
	Ré	parer les éléments en matériaux composites			,		
2	1	Réparer par collage, assemblage des éléments en matériaux composites détériorés					
	Pro	éparer la mise en peinture du véhicule					
	1	Préparer les fonds					
	2	Mastiquer, poncer les éléments réparés					
	3	Réaliser le traitement des surfaces					
3	4	Préparer, appliquer les produits de sous-couche					
	5	Poncer les surfaces à peindre					
	6	Protéger les éléments non traités					
	7	Appliquer les produits d'étanchéité et de protection contre le risque de corrosion					
	Ré	aliser la peinture du véhicule					
	1	Rechercher la nuance de teinte					
4	2	Préparer la peinture et les produits					
4	3	Paramétrer la cabine de peinture					
	4	Réaliser le recouvrement					
	5	Effectuer des raccords					
	Pro	éparer le véhicule à la livraison					
5	1	Laver et nettoyer le véhicule					
	2	Éliminer les défauts apparents					
	3	Effectuer les contrôles visuels avant livraison					
C4	- é	évaluer					
	Év	aluer la qualité de l'intervention	1				
1	1	Contrôler la qualité de son intervention					
	2	Évaluer les risques professionnels et mettre en œuvre les protections et procédures adaptées					

### Les savoirs

Savoir S1 – analyse fonctionnelle et structurelle

Savoir S2 – les véhicules et leurs énergies

Savoir S3 – les activités du peintre

Savoir S4 – Les activités de service

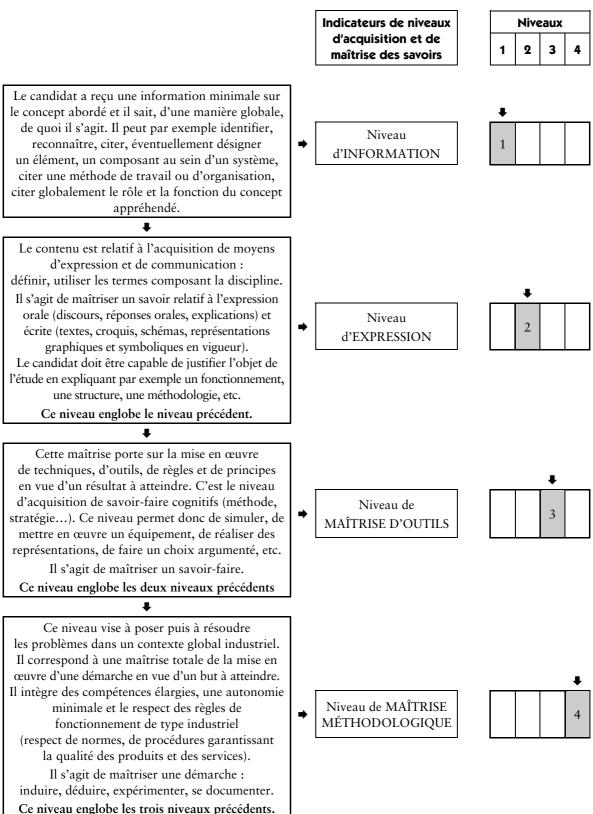
### Les savoirs associés

Les savoirs associés que doit maîtriser le titulaire de ce certificat d'aptitude professionnelle sont regroupés en quatre chapitres repérés de S1 à S4. Les savoirs S2 et S3 sont liés aux systèmes et techniques rencontrés lors des activités de réparation et peinture en carrosserie.

S1	Analyse fonctionnelle et structurelle	S1-1 – analyse fonctionnelle et structurelle S1-2 – lecture d'une représentation d'un élément et/ou d'un mécanisme
\$2	Les véhicules et leurs énergies	S2-1 – classification – ensemble mécanique – systèmes constitutifs S2-2 – les circuits électriques – éclairage – signalisation S2-3 –les circuits hydrauliques – lubrification – refroidissement – freinage S2-4 – les pneumatiques S2-5 – confort-sécurité, climatisation, chauffage, aide à la conduite
\$3	Les activités de peinture	S3-1 – les matériaux (aluminium, plastiques, composites, aciers) S4-2 – les assemblages S3-2 – les produits de recouvrement – de finition S3-3 – les techniques d'application S3-4 – les matériels et équipements du peintre (cabines, pistolets) S3-6 – les abrasifs S3-7 – les protections contre les risques de corrosion S3-8 – le marouflage
\$4	Les activités de service	S4-1 – communication S4-2 – organisation de la réparation-collision S4-3 – réglementation – les règles de consumérisme S4-4 – qualité S4-5 – prévention des risques professionnels S4-6 – tri sélectif des déchets

### Spécification des niveaux d'acquisition et de maîtrise des savoirs

S'il n'était pas limité par des niveaux taxonomiques, le référentiel de ce CAP Peinture en carrosserie pourrait convenir à des formations très supérieures. La prise en compte de niveaux de maîtrise des savoirs est donc un élément déterminant pour l'évaluation (et la construction de la formation).



### S1 – analyse fonctionnelle et structurelle

### **Buts**

Dans une perspective de peinture des carrosseries, il s'agit pour le candidat :

- de comprendre les langages du technicien (dessins, schémas, graphes...) pour une activité liée à une intervention de peinture des carrosseries;
- d'appréhender l'organisation fonctionnelle des grandes familles des différents sous-systèmes rencontrés ;
- d'identifier les principales solutions technologiques utilisées aujourd'hui, dans le domaine des véhicules, des matériels et outillages, pour satisfaire aux fonctions techniques (liaison, guidage, étanchéité) en rapport avec le métier du peintre en carrosserie.

L'enseignement dispensé doit permettre à l'élève, de maîtriser pour chacun des systèmes, les savoirs relatifs :

- aux organisations fonctionnelles;
- au fonctionnement du système et des composants.

### Méthodologie

L'acquisition des connaissances technologiques, le développement des capacités de décodage et de modélisation, se font au travers d'études de mécanismes représentatifs de l'ensemble carrossé et des outillages du peintre.

Pour chaque système étudié, un dossier technique et pédagogique est constitué; il est disponible sur support numérique. Des ensembles et sous-ensembles, didactisés, sont utilisés pour proposer à l'élève des situations d'apprentissage concrètes dans le cadre de démarches pédagogiques à caractère inductif.

Les situations d'apprentissage prévoient prioritairement le développement des compétences d'exploitation de documents techniques au travers d'activités sur des produits réels associés à divers modèles (modèles de représentation, modèles fonctionnels). L'utilisation des outils informatiques de représentation et de simulation (modeleurs 3D) est intégrée aux situations d'apprentissage.

Les activités de travaux pratiques devront être centrées dans chaque cycle de travaux pratiques (TP) autour de thèmes identifiés et représentatifs des technologies mises en œuvre dans la filière.

Afin que l'enseignement dispensé n'apparaisse pas comme une suite d'étude de cas, des leçons de synthèse mettent périodiquement en évidence :

- la transférabilité des démarches proposées ;
- les règles de structuration des modèles utilisés ;
- les domaines d'application des solutions technologiques étudiées.

Savoir \$1-1 – analyse fonctionnelle et structurelle

Connaissances Limites de connaissance		И	ux	
Connaissances	Limites de Connaissances	1	2	3
S1.1.1 – notion de système				
<ul> <li>Modélisation d'un système</li> <li>Environnement et frontière d'un système</li> <li>Notion de flux (matière, énergie, information)</li> <li>Nature d'un système</li> <li>Systèmes mécaniques</li> <li>Systèmes automatisés</li> </ul>	À partir d'un système en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
S1.1.2 – analyse d'un système ou sous-système				
<ul> <li>Identification des fonctions</li> <li>Fonctions techniques</li> <li>Typologie des fonctions techniques (assemblage, guidage, étanchéité)</li> </ul>	À partir d'un système en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
<ul> <li>Descripteurs fonctionnels</li> <li>Diagramme des interacteurs</li> <li>Schéma – bloc</li> </ul>	Uniquement en lecture et exploitation			

Commission	l***	Niveau		X
Connaissances	Limites de connaissances	1	2	3
Modèles d'analyse du fonctionnement d'un système  • Modèle cinématique  • Caractérisation des liaisons (dénomination et symbolisation)	À partir d'un schéma fourni en se limitant à une lecture			
S1.1.3 – analyse d'un élément				
<ul> <li>Analyse des surfaces fonctionnelles</li> <li>Relation d'une pièce au système – graphe de liaison</li> <li>Surfaces influentes d'une pièce pour une ou des fonctions techniques</li> </ul>	À partir d'un système en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
S1.1.4 – les solutions constructives associées aux liais	sons			
<ul> <li>Les liaisons mécaniques</li> <li>Caractérisation de la liaison</li> <li>Caractère particulier d'une liaison mécanique</li> <li>Complète, partielle</li> <li>Élastique, rigide</li> <li>Permanente, démontable</li> <li>Indirecte, directe</li> </ul>	À partir d'un schéma fourni en se limitant à une lecture pour identifier les mouvements relatifs possibles			
<ul> <li>Solutions constructives pour une liaison encastrement</li> <li>Assemblages par éléments filetés et éléments standard</li> <li>Assemblages par élément d'apport</li> <li>Assemblages par association de formes complexes (cannelures)</li> </ul>	À partir d'un système en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
<ul> <li>Les guidages</li> <li>Fonction à assurer – typologie</li> <li>En rotation</li> <li>En translation</li> <li>Solutions associées au guidage en rotation</li> <li>Par contact direct</li> <li>Par interposition d'éléments mécaniques</li> <li>Solutions associées au guidage en translation</li> <li>Par contact direct</li> <li>Par interposition d'éléments mécaniques</li> <li>S1.1.5 – étanchéité</li> </ul>	À partir d'un système en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
- La protection des liaisons – fonction étanchéité  • Fonction à assurer – typologie  - Étanchéité statique  - Étanchéité dynamique  - Étanchéité directe  - Étanchéité indirecte  S1.1.6 – les constituants des chaînes cinématiques	À partir d'un système en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
- Les actionneurs				
<ul> <li>Les actionneurs</li> <li>Vérins</li> <li>Moteurs fluides</li> <li>Moteurs électriques</li> <li>Transmetteurs et transformateur de mouvements</li> <li>Engrenages</li> <li>Chaînes et courroies</li> <li>Vis-écrou</li> <li>Mécanisme à bielle manivelle</li> <li>Constituants de mise en service et d'arrêt</li> <li>Embrayages</li> <li>Distributeurs</li> <li>Freins</li> <li>Liaisons entre constituants : accouplements</li> </ul>	À partir d'un système en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			

Connaissances	Limites de connaissances	Z	iveau	iux	
Connaissances	Limites de Connaissances	1	2	3	
S1.1.7 – relation produit / procédé / matériaux					
<ul> <li>La relation au matériau</li> <li>Caractéristiques physiques et mécaniques</li> <li>Traitements de surface</li> </ul>	À partir d'un système en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture				
<ul> <li>La relation aux formes</li> <li>La géométrie des pièces en fonction du matériau et du procédé de mise en forme</li> <li>La relation aux spécifications</li> <li>Tolérances dimensionnelles et géométriques</li> <li>États de surface</li> </ul>	À partir d'un système en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture				

### Savoir \$1-2 – lecture de la représentation d'un élément et/ou d'un mécanisme

Commission	limitas da conneissonos		ivea	ux	
Connaissances	Limites de connaissances	1	2	3	
S1.2.1 – lecture					
<ul> <li>Décodage, identification des surfaces et des volumes</li> <li>Identification et désignation des formes géométriques des surfaces et volumes constitutifs d'une pièce</li> <li>Vocabulaire technique associé aux formes (arbre, épaulement, alésage)</li> </ul>	À partir d'un modèle 3D ou de produits réels en relation avec le champ professionnel de la carrosserie-peinture Utiliser des supports simples.				
<ul> <li>Lecture de représentations normalisées</li> <li>Sur une mise en plan</li> <li>Informations fournies</li> <li>Codage des différents traits</li> <li>Différentes vues : association d'une même surface dans les vues</li> <li>Décodage des cotes et spécifications géométriques liées aux surfaces</li> </ul>	À partir d'un modèle 3D ou de produits réels en relation avec le champ professionnel de la carrosserie-peinture Utiliser des supports simples.				
<ul> <li>Lecture de documents techniques         Sur une mise en plan         • Lecture et utilisation de tous types de documents techniques utilisés dans le cadre de la carrosserie-peinture     </li> <li>Décodage de sous-ensembles</li> </ul>	À partir de divers modes de représentation, numérisée ou non, qui peuvent être utilisés en communication technique à partir d'éléments en relation avec le champ professionnel				
Repérage des pièces constitutives d'un sous-ensemble  – Décodage de sous-ensembles  Description d'une solution constructive	de la carrosserie-peinture Utiliser des supports simples.				

### S2 – les véhicules et leurs énergies

#### Ruts

À partir des capacités méthodologiques, des savoirs et savoir-faire acquis lors de la formation, il s'agit :

- de développer les compléments de connaissances et les méthodes nécessaires à une démarche d'analyse fonctionnelle et structurelle des différents systèmes implantés sur les véhicules;
- d'acquérir les savoirs et savoir-faire indispensables à la réalisation d'une opération de réparationcollision ;
- de développer des aptitudes à communiquer, rendre compte dans le cadre de ses activités.

### Méthodologie

On choisira des supports de formation adaptés, c'est-à-dire des véhicules, des systèmes ou composants réels de technologie actuelle ou des supports didactiques favorisant l'observation et l'expérimentation au niveau :

- de l'organisation fonctionnelle, structurelle ;
- de la réparation-collision ;
- des contrôles de conformité du véhicule et de ses systèmes.

Les équipes pédagogiques devront en permanence faire évoluer leurs cours pour dispenser leur enseignement sur des solutions technologiques actuelles. Elles devront veiller à limiter le niveau des contenus transmis en fonction des exigences du métier visé.

L'enseignement dispensé sera réalisé si possible par un seul enseignant de génie industriel option Carrosserie. Il faudra veiller à assurer une continuité pédagogique à la formation dispensée en centre de formation, en milieu professionnel et lors des projets pluridisciplinaires à caractères professionnels.

Ces acquis doivent permettre d'exécuter en autonomie :

- une communication courtoise et adaptée avec la hiérarchie ou le client ;
- des opérations de pose et dépose d'éléments de finition des carrosseries ;
- des opérations de contrôle et réglages simples avant livraison.

Les activités de travaux pratiques devront privilégier une démarche inductive à partir des véhicules prévus en réparation-collision. Elles prendront aussi appui sur un dossier technique et pédagogique qui sera réalisé sur systèmes et dispositifs étudiés. Des cours de synthèse permettront la structuration des connaissances à transmettre.

Les cycles de travaux pratiques (TP) ainsi construits doivent favoriser :

- le transfert des méthodes et démarches ;
- l'expérimentation ;
- l'autonomie de l'élève et l'individualisation de la formation.

Pour tous les systèmes, la démarche est la suivante :

Sur un véhicule

- dégager la fonction de service du système ou sous-système étudié ;
- identifier les éléments constitutifs ;
- identifier les éléments d'assemblage et de liaison;
- identifier les éléments de réglage ;
- identifier les éléments permettant une mise en conformité;
- réaliser les interventions en relation avec les préconisations et la réglementation.

NB – L'utilisation des systèmes actuels induit une veille technologique de la part des équipes pédagogiques afin de réactualiser régulièrement les supports de formation.

### C. Domaines d'application

Le véhicule

Les équipements

Les liaisons électriques

Les liaisons hydrauliques.

Savoir S2-1 – classification – ensemble mécanique – systèmes constitutifs

<b>4</b> •	12-24	N	iveau	ux
Connaissances	Limites de connaissances	1	2	3
S2-1-1 – la classification des véhicules				
Les différents types de structures				
Les diverses éléments constituant une carrosserie	À partir d'un véhicule en relation			
Les mécanismes rencontrés en carrosserie	avec le champ professionnel			
(articulations, capot, portes, hayons, vitres,	de la carrosserie et peinture			
toit ouvrant)				
S2-1-2 – ensemble mécanique				
(Il s'agit ici de donner les connaissances nécessaires à l'a	-			
la compréhension des fonctions des systèmes classiques.	)			
Les grandes fonctions et leur concrétisation sur	À partir d'un véhicule en relation			
le véhicule				
Les divers organes mécaniques	avec le champ professionnel			
Les sources d'énergies (essence, gaz)	de la carrosserie et peinture			
Leurs fonctions				
S2-1-3 – l'implantation des organes mécaniques				
L'implantation				
Les risques encourus				ı
Les réglementations	À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel			
Le démontage				
Le remontage	de la carrosserie et peinture			
Les réglages				
Les règles de maintenance				

### Savoir \$2-2 – les circuits électriques – éclairage – signalisation

<b>4</b>	Connaissances Limites de connaissances		iveau	JX
Connaissances	Limites de connaissances	1	2	3
S2-2-1 – les circuits électriques, électroniques dans l	'automobile			
Les différents types de circuits Les différents composants Les fonctions des principaux éléments constitutifs Les contrôles simples	À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
S2-2-2 – l'implantation des organes électriques				
L'implantation des composants dans un véhicule Le démontage des éléments constitutifs Les risques encourus Les protections à appliquer Les procédures d'intervention sur un circuit Les contrôles	À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
S2-2-3 – les circuits d'éclairage et de signalisation				
La réglementation liée au code de la route L'implantation des composants dans un véhicule Le démontage des éléments constitutifs Les protections à appliquer Les procédures d'intervention sur un circuit Les contrôles et réglages	À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			

Savoir S2-3 – les circuits hydrauliques : lubrification – refroidissement – freinage

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux		
		1	2	3
S2-4-1 – les circuits hydrauliques dans l'automobile				
Les différents types de circuits				
Les différents composants	À partir d'un véhicule en relation			
Les fonctions des éléments constitutifs	avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
Les règles de maintenance				
Les contrôles simples				
S2-4-2 – les circuits de lubrification et de refroidisser	nent			
L'implantation des composants dans un véhicule Les risques encourus Les contrôles de conformité après remontage	À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
S2-4-3 – les circuits de freinage				
L'implantation des composants dans un véhicule Les risques encourus Les contrôles visuels de conformité après remontage	À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			

### Savoir S2-4 – les pneumatiques

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux			
	Limites de connaissances	1	2	3	
S2-3-1 – les pneumatiques					
Caractéristiques Réglementation Les contrôles visuels	À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture				
Les contrôles de pression intégrés Les réinitialisations	À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture				

Savoir \$2-5 – confort – sécurité – climatisation, chauffage, aide à la conduite...

Connaissances		Niveaux		
	Limites de connaissances	1	2	3
S2-5-1 – les éléments de sécurité (air bag, prétens	ionneurs)			
L'implantation des composants dans un véhicule				
Les risques encourus	À partir d'un véhicule en relation			
Les règles de protection à appliquer	avec le champ professionnel			
Les contrôles de conformité après remontage	de la carrosserie et peinture			
Les réinitialisations				
S2-5-2 – les éléments de confort (chauffage, climatis	ation, fermeture centralisée, vitres éle	ctric	ques.	)
L'implantation des composants dans un véhicule				
Les risques encourus	À partir d'un véhicule en relation			
Les règles de protection à appliquer	avec le champ professionnel			
Les contrôles de conformité après remontage	de la carrosserie et peinture			
Les réinitialisations				
S2-5-3 – les éléments de confort d'aide à la condu (détecteur de proximité, essuie-vitres à déclenche				
L'implantation des composants dans un véhicule				
Les risques encourus	À partir d'un véhicule en relation			
Les règles de protection à appliquer	avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
Les contrôles de conformité après remontage				
Les réinitialisations				

### S3 – les activités du peintre

### **Objectifs**

Il s'agit de donner au candidat les outils méthodologiques et cognitifs permettant :

- de développer les compléments de connaissances et les méthodes nécessaires pour accueillir, communiquer avec la hiérarchie dans le respect des règles de communication de l'entreprise;
- de réaliser les opérations de peinture dans le cadre d'une démarche qualité;
- d'assurer la maintenance périodique des matériels mis en œuvre ;
- de prendre en compte les dimensions d'arts appliqués nécessaires à ce métier.

### Méthodologie

On s'appuiera en permanence sur des situations réelles tirées de l'environnement professionnel de l'établissement ou des entreprises. La formation devra être organisée de façon à privilégier une démarche inductive s'appuyant sur des TP tournants et des cours de synthèse permettant la structuration des connaissances des élèves.

En ce qui concerne la qualité, il est important de montrer qu'il ne s'agit pas d'une « mode » mais de la seule stratégie possible à long terme pour toute entreprise qui a décidé de rester compétitive. Il y a lieu de montrer que l'amélioration de la qualité diminue les coûts.

Ces acquis doivent permettre d'exécuter en autonomie :

- la réparation d'éléments en matériaux composites ;
- de préparer et réaliser la mise en apprêt ;
- de réaliser le recouvrement ;
- de respecter une démarche de qualité;
- de fournir les éléments nécessaires à la facturation ;
- de préparer le véhicule en vue de sa livraison ;
- d'assurer la maintenance quotidienne et périodique des matériels et équipements.

Pour toutes les activités, la démarche est la suivante :

À partir d'un véhicule ou d'un subjectile en situation de réparation-peinture, il s'agit de :

- préparer le support avant application des produits ;
- indiquer les règles de sécurité à respecter ;
- mettre en œuvre des applications de produits ;
- mettre en œuvre les règles de sécurité et de tri sélectif des déchets.

À partir d'un matériel en situation de maintenance, il s'agit de :

- identifier les règles de maintenance à respecter;
- identifier les éléments à remplacer ou entretenir ;
- mettre en œuvre l'opération de maintenance préconisée ;
- mettre en œuvre les règles de sécurité et de tri sélectif des déchets.

NB – L'utilisation des procédés, produits actuels induit une veille technologique de la part des équipes pédagogiques afin de réactualiser régulièrement les supports de formation et de suivre les évolutions de la réglementation.

### **Domaines d'application**

Communication avec la hiérarchie

Organisation de l'intervention

Réalisation des interventions

Prévention des risques professionnels et le tri sélectif des déchets.

Savoir \$3-1 – les matériaux (aluminium, plastiques, composites, aciers)

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux		
		1	2	3
S3-1-1 – les matériaux ferreux			•	
Caractéristiques Comportement Traitement Règles de recouvrement	À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
S3-1-2 – les matériaux non ferreux (aluminium)				
Caractéristiques Comportement Traitement Règles de recouvrement	À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
S3-1-3 – les matériaux thermoplastiques			•	
Caractéristiques Comportement La réparation Traitement Règles de recouvrement  S3-1-4 – les matériaux thermodurcissables	À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
Caractéristiques Comportement La réparation Traitement Règles de recouvrement	À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			

# Savoir \$3-2 – les assemblages

Connaissances	Limites de connaissances	И	liveau	JX
Connaissances	Limites de connaissances	1	2	3
S3-2-1 – assemblage mécanique	•			
Les différents types Désassemblage, assemblage d'éléments liés mécaniquement Les risques encourus La sécurité S3-2-2 – assemblage thermique	Caractéristiques, couples de serrage, notions de grippage En relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
Les différents types Désassemblage, assemblage d'éléments liés thermiquement Les risques encourus La sécurité	Caractéristiques À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
S3-2-3 – assemblage par collage				
Les différents types Désassemblage, assemblage d'éléments collés Les risques encourus La sécurité	Caractéristiques À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
S3-2-4 – les assemblages par clipsage, agrafage, sert	issage			
Le démontage des pièces et accessoires Le remontage des pièces et accessoires Les risques encourus La sécurité	Caractéristiques À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
S3-2-5 – l'étanchéité				
Le rôle de l'étanchéité Les diverses techniques pour assurer l'étanchéité	À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			

# Savoir \$3-3 – les produits de recouvrement – de finition

	1:	N	ivea	UX
Connaissances	Limites de connaissances	1	2	3
S3-3-1 – les produits de préparation des fonds				
Caractéristiques	À partir d'un véhicule en relation			
Utilisation	avec le champ professionnel			
Procédures d'application	de la carrosserie et peinture			
S3-3-2 – la composition des peintures				
Caractéristiques	À partir d'un véhicule en relation			
Processus de solidification	avec le champ professionnel			
Règles de recouvrement	de la carrosserie et peinture			
S3-3-3 – les sous-couches				
Caractéristiques	Enduits, apprêts, antigravillons,			
Utilisation	insonorisant,			
Procédures d'application	étanchéité acoustique et fluidique			
S3-3-4 – les laques et vernis				
Caractéristiques	À partir d'un véhicule en relation			
Utilisation	avec le champ professionnel			
Ctingation	de la carrosserie et peinture			

Connaissances	limitara da campairamana	Niveaux		
Connaissances	Limites de connaissances	1	2	3
Procédures d'application				
S3-3-5 – le cercle chromatique				
Les synthèses additives et soustractives Les sources lumineuses	À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
S3-3-6 – les produits de lavage et finition	•			
Caractéristiques des produits à utiliser Procédure de mise en œuvre Règles d'utilisation Les protections à appliquer	À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			

# Savoir S3-4 – les techniques d'application

Connaissances	Limites de connaissances	И	ıχ	
Connaissances	Limites de Conndissances	1	2	3
S3-4-1 – l'application des produits avec ses techniqu	ies			
Identification				
Mise en œuvre	À partir d'un véhicule en relation			
Règles et précautions d'utilisation	avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
Les protections à appliquer				
S3-4-2 – les risques encourus et éléments de sécurité	é adaptés			
Risques encourus	À partir d'un véhicule en relation			
Protection individuelle	avec le champ professionnel			
Protection collective	de la carrosserie et peinture			
S3-4-3 – les techniques de raccord				
Caractéristiques				
Mise en œuvre	À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
Règles de réalisation				
Les protections	de la carrosserie et penicare			

# Savoir \$3-5 – les matériels et équipements du peintre (cabines, pistolets...)

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux				
Connaissances	Limites de Connaissances	1	2	3		
S3-5-1 – les différents types de cabines						
Caractéristiques	)					
Mise en œuvre	À partir d'activités en relation					
Règles d'utilisation	avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture					
Maintenance périodique à assurer						
S3-5-2 – les moyens d'application						
Caractéristiques						
Mise en œuvre	A partir d'activités en relation					
Règles d'utilisation	avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture					
Maintenance périodique à assurer	de la carrosserie et peniture					
S3-5-3 – la maintenance des autres matériels et équi	pements					
Précautions	Détendeurs, ponceuse, laboratoire, systèmes d'aspiration					
Produits à utiliser	À partir d'activités en relation					
Procédures de maintenance à appliquer	avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture					

# Savoir S3-6 – les abrasifs

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux				
Connaissances	Limites de Connaissances	1	2	3		
S3-6-1 – les abrasifs						
Caractéristiques Précautions Procédures de mise en œuvre	À partir d'activités en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture					
S3-6-2 – les produits de lustrage						
Caractéristiques Techniques du lustrage Précautions à respecter Procédures de mise en œuvre	À partir d'activités en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture					

# Savoir \$3-7 – les protections contre les risques de corrosion

Connaissances	Limites de connaissances	И	ux	
Connaissances	Limites de Comidissances	1	2	3
S3-7-1 – la corrosion				
Le phénomène chimique (principe) Règles de protection Les produits à utiliser	À partir d'activités en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture À développer aussi, dans le cadre des PPCP.			
\$3-7-2 – la protection contre les risques de corrosio	n			
Caractéristiques des produits à utiliser Règles d'utilisation, précautions à appliquer Les procédures de mise en œuvre Les protections à appliquer	À partir d'activités en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			

# Savoir \$3-8 – le marouflage

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux				
Connaissances	Limites de Connaissances	1	2	3		
S3-8-1 – la protection contre les risques de projection	on					
Principe de mise en application Produits à utiliser Techniques de mise en œuvre	À partir d'activités en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture					

# S4 – les activités de service

# **Objectifs**

Il s'agit de donner au candidat les outils méthodologiques et cognitifs permettant :

- de développer les compléments de connaissances et les méthodes nécessaires pour réaliser des activités de réparation des matériaux composites et de préparation et recouvrement d'un subjectile;
- de réaliser les opérations de réparation et peinture dans le cadre d'une démarche qualité.

# Méthodologie

On s'appuiera en permanence sur des situations réelles tirées de l'environnement professionnel de l'établissement ou des entreprises.

En ce qui concerne la qualité, il est important de montrer qu'il ne s'agit pas d'une « mode » mais de la seule stratégie possible à long terme pour toute entreprise qui a décidé de rester compétitive. Il y a lieu de montrer que l'amélioration de la qualité diminue les coûts.

Ces acquis doivent permettre d'exécuter en autonomie :

- la réparation d'éléments en matériaux composites ;
- de préparer et réaliser la mise en apprêt ;
- de réaliser le recouvrement ;
- de respecter une démarche de qualité;
- de fournir les éléments nécessaires à la facturation.

# Domaines d'application

Communication avec la hiérarchie Organisation de la réparation-collision Qualité Prévention des risques professionnels Tri sélectif des déchets.

#### Savoir S4-1 – communication

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux		
Connaissances	Limites de Comaissances		2	3
L'accueil et la prise de congé du client	L'accueil, la prise de contact dans un service de réparation-collision dans le cadre du protocole interne au service ou à l'entreprise			
La découverte des besoins et attentes du client	Registres de langage Écoute active Examen visuel du véhicule L'identification des besoins du client			
La restitution du véhicule au client et/ou à la hiérarchie	Valorisation des travaux réalisés			
La gestion des données				
L'ordre de réparation	Les responsabilités liées à ce document			
La fiche de travail Les documents techniques La méthodologie de réparation La réglementation Les procédures La sécurité Les risques professionnels	Exploitation de ces différents documents sur des cas simples de peinture en carrosserie			

Savoir \$4-2 – l'organisation de la réparation-collision

Connaissances	Limites de connaissances	N	Niveaux	
Connaissances	Limites de Connaissances		2	3
Les différents types de réparation-collision				
Les différentes étapes de la démarche de réparation	À partir d'activités en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
Les outils d'aide au diagnostic				
Les outils de suivi de la réparation et de la clientèle				
L'environnement économique de la réparation				
Les services de la réparation				
Les approvisionnements des produits	Règles et principes simples Utilisation des supports informatiques adaptés en vue des commandes et entrées en stock			
Les règles de gestion des stocks des produits	À partir d'études de cas			
Les règles de stockage des produits et solvants	À partir d'études de cas en liaison avec la sécurité			

# Savoir S4-3 – réglementation – règles de consumérisme

Connaissances	limites de souncissones		Niveaux		
Connaissances	Limites de connaissances	1	2	3	
Les règles liées à la réparation-collision	À partir d'activités en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture				
Les règles liées aux équipements, produits et matériels	À partir d'activités en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture				
Les règles de consumérisme en réparation- collision	À partir d'études de cas de la carrosserie et peinture				

# Savoir S4-4 – la qualité

Connaissances	Limites de connaissances	И	Niveaux	
Connaissances	Limites de Connaissances		2	3
Les règles d'une démarche qualité	Exploitation d'une étude de cas			
Les causes et les conséquences de la non-qualité	En relation avec une situation de réparation- collision Ex. : défaillance interne ou externe			
Les partenaires intervenant dans la démarche qualité	Identification des intervenants internes et externes à l'entreprise qui participent à la démarche			
Les paramètres intervenant dans la démarche qualité	En relation avec une situation de réparation			
Les normes et les démarches de certification.	En relation avec l'entreprise (ISO 9000 et ISO 14000, certification de service)			
Les outils de suivi de la qualité	Utilisation des outils liés au suivi dans l'entreprise Principe de l'autocontrôle			

# Savoir S4-5 – prévention des risques professionnels

Connaissances	limitas da samaissamas	И	iveau	ıx
Connaissances	Limites de connaissances	1	2	3
	Les accidents du travail et les maladies professionnelles			
Les enjeux sociaux des accidents du travail	<ul><li>– définitions</li><li>– données qualitatives et quantitatives</li></ul>			
	Le document unique			
Le processus d'apparition des risques	Phénomènes dangereux, situations dangereuses, personne, dommage			
Les risques liés à l'activité au niveau du poste, de l'atelier et alerte si besoin	Détection et appréciation des risques liés aux comportements, à l'environnement			
Les différents niveaux de prévention des risques professionnels	Sécurité collective, sécurité individuelle			
Les actions de prévention des risques :  – au niveau du poste de travail  – au niveau des modes opératoires  – au niveau des matériels et outillages  – au niveau de l'entreprise	L'accessibilité au poste de travail L'agencement des outillages et des matériels Le stockage des produits Ergonomie, gestes et postures			
Les actions à conduire en cas d'accident au poste de travail	La conduite à tenir			

# Savoir \$4-6 – le tri sélectif des déchets

Connaissances	Limites de connaissances	И	iveau	ΙΧ
Connaissances	Limites de Connaissances	1	2	3
L'objectif	La répercussion sur l'environnement			
La réglementation en vigueur				
L'identification des différents déchets	À appliquer dans le cadre des activités du peintre en carrosserie			
Les modes de récupération	-			
La mise en œuvre du tri sélectif des déchets et la récupération des fluides en liaison avec l'activité	Le respect des procédures Les conséquences en cas de non-respect des consignes			

# Tableau détaillé des relations entre capacités et savoirs (c/s)

										Sá	avo	irs	as	soc	ie:	5							
			51.1	51.2	52.1	\$2.2	\$2.3	\$2.4	\$2.5	53.1	\$3.2	53.3	53.4	53.5	83.6	53.7	53.8	54.1	\$4.2	\$4.3	84.4	\$4.5	54.6
	Ca	pacités et compétences	Analyse fonctionnelle et structurelle	Lecture d'une représentation	Classification – ensemble mécanique	Les circuits électriques	Les circuits hydrauliqus	Les pneumatiques	Confort – sécurité – climatisation	Les matériaux	Les assemblages	Les produits de recouvrement	Les techniques d'applications	Les matériels et équipements	Les abrasifs	Les protections contre la corrosion	Le marouflage	Communication	Organisation de la réparation-collision	La réglementation – le consumérisme	Qualité	Prévention des risques professionnels	Le tri sélectif des déchets
	Comm	uniquer avec le client et/ou la hiéra	ırch	ie																			
	C111	Mettre le client en relation avec la personne ou le service compétent																					
	Inform	ner l'entreprise																					
	C121	Compléter la fiche de travail																					
	C122	Rendre compte oralement à un membre de l'entreprise																					
<u></u>	C123	Fournir la liste des éléments nécessaires à la facturation																					
idue	Collec	ter les données techniques																					
– communiquer	C131	Collecter les données nécessaires à l'intervention prévue																					
C1 – co	C132	Identifier, exploiter les données techniques relatives à un ensemble																					
	C133	Utiliser les outils de communication																					
	C134	Se tenir informé des évolutions techniques																					
	Restitu	uer le véhicule								- 1		- 1			-1					-1			$\exists$
	C141	Signaler les anomalies périphériques																					
		Commenter les travaux réalisés																					
	l	Renseigner les documents de suivi																					
	Prépar	er l'intervention et organiser le pos	te d	e t	rav	ail			- 1											ı			$\dashv$
– organiser		Préparer le véhicule à l'intervention																					
rgal	-	Agencer le poste de travail																					
C2 – o	C213	Effecteur le tri des déchets, remettre en état le poste de travail																					
	C214	Assurer la maintenance des équipements et matériels																					

									S	avo	irs	as	soc	:ie:	5							
		51.1	\$1.2	52.1	\$2.2	\$2.3	\$2.4	\$2.5	53.1	53.2	53.3	53.4	53.5	83.6	53.7	53.8	54.1	84.2	\$4.3	84.4	84.5	84.6
	Capacités et compétences	Analyse fonctionnelle et structurelle	Lecture d'une représentation	Classification – ensemble mécanique	Les circuits électriques	Les circuits hydrauliqus	Les pneumatiques	Confort – sécurité – climatisation	Les matériaux	Les assemblages	Les produits de recouvrement	Les techniques d'applications	Les matériels et équipements	Les abrasifs	Les protections contre la corrosion	Le marouflage	Communication	Organisation de la réparation-collision	La réglementation – le consumérisme	Qualité	Prévention des risques professionnels	Le tri sélectif des déchets
	Déposer, reposer les éléments de finition																					
	C311 Déposer, reposer les éléments de finition de la carrosserie																					
	Réparer les éléments en matériaux compo	site	s																			
	Réparer par collage, assemblage C421 des éléments en matériaux composites détériorés																					
	Préparer la mise en peinture du véhicule																					
	C331 Préparer des fonds																					
	C332 Mastiquer, poncer les éléments réparés																					
	C333 Réaliser le traitement des surfaces																					
2	C334 Préparer, appliquer les produits de sous-couche																					
– réalise	C335 Poncer les surfaces à peindre																					
	C336 Protéger les éléments non traités																					
C3	Appliquer les produits C337 d'étanchéité et de protection contre le risque de corrosion																					
	Réaliser la peinture du véhicule																					
	C341 Rechercher la nuance de teinte																					
	C342 Préparer la peinture et les produits																					
	C343 Paramétrer la cabine de peinture																					
	C344 Réaliser le recouvrement																					
	C345 Effectuer des raccords																					
	Préparer le véhicule à la livraison																					
	C351 Laver et nettoyer le véhicule																					
	C352 Éliminer les défauts apparents  Effecteur les contrôles visuels																					
	Évaluer la qualité de l'intervention																					
– évaluer	C411 Contrôler la qualité de son intervention																					
C4 – év	Évaluer les risques professionnels C412 et mettre en œuvre les protections																					
	et procédures adaptées																					

# Lexique des abréviations (annexe Ic)

Éléments de finition Baguettes, liserés...

Éléments d'habillage Boucliers, coques de rétroviseur...

Maintenance périodique Maintenance de premier niveau qui concerne l'entretien et le remplacement

des éléments et composants usagés suivant les préconisations du

constructeur.

La maintenance nécessitant un contrat n'est pas prise en compte dans cette

ictivité.

Matériaux composites Matériaux plastiques des familles thermoplastiques et thermodurcissables.

CCF Contrôle en cours de formation.

**PFMP** Période de formation en milieu professionnel.

PPCP Projet pluridisciplinaire à caractère professionnel.

PRP Prévention des risques professionnels.

VAE Validation des acquis de l'expérience.

VSP Vie sociale et professionnelle.

# ANNEXE II Modalités de certification

Unités constitutives du diplôme Règlement d'examen Définition des épreuves

# Unités constitutives du diplôme (annexe IIa)

# Tableau de mise en relation des compétences et unités

		Compétences	UP1	UP2-1	UP2-2
	Comm	uniquer avec le client et/ou la hiérarchie	•		•
	C111	Mettre le client en relation avec la personne ou le service compétent			
	Inform	ner l'entreprise	1		I.
	C121	Compléter la fiche de travail			
		Rendre compte oralement à un membre de l'entreprise			
uer		Fournir la liste des éléments nécessaires à la facturation			
piri		ter les données techniques			
- communiquer		Collecter les données nécessaires à l'intervention prévue			
SO		Identifier, exploiter les données techniques relatives à un ensemble			
C1 -	C133				
O		Se tenir informé des évolutions techniques			
		uer le véhicule			l
	C141				
	C142				
		Renseigner les documents de suivi			
		rer l'intervention et organiser le poste de travail			<u>I</u>
– organiser		Préparer le véhicule à l'intervention			
rgar	C212	<u> </u>			
0	C213				
2	C214				
		er, reposer les éléments de finition			l .
		Déposer, reposer les éléments de finition de la carrosserie			
		er les éléments en matériaux composites			l .
	C321	Réparer par collage, assemblage des éléments en matériaux composites détériorés			
	Prépar	rer la mise en peinture du véhicule			I
		Préparer les fonds			
		Mastiquer, poncer les éléments réparés			
	C333				
	C334				
2	C335				
alise	C336	1			
C3 – réaliser	C337	Appliquer les produits d'étanchéité et de protection contre le risque de corrosion			
	Réalis	er la peinture du véhicule			l .
		Rechercher la nuance de teinte	1		
	C342				
	C343				
	C344				
	C345				
		rer le véhicule à la livraison			
	_	Laver et nettoyer le véhicule			
	C352				
	C353				
ĕ		er la qualité de l'intervention			
valu	C411	Contrôler la qualité de son intervention			
C4 – évaluer		Évaluer les risques professionnels et mettre en œuvre les protections et			
2	C412	procédures adaptées			

# Tableau des relations entre compétences et savoirs de l'unité UP1

										Sa	VO	irs	ass	<b>50</b> C	iés	<u> </u>							$\neg$
			51.1	51.2	52.1	\$2.2	\$2.3	\$2.4	\$2.5	53.1	53.2	53.3	53.4	53.5	53.6	53.7	53.8	54.1	\$4.2	\$4.3	84.4	54.5	84.6
	Capac	ités et compétences	Analyse fonctionnelle et structurelle	Lecture d'une représentation	Classification – ensembles mécaniques	Les circuits électriques	Les circuits hydrauliqus	Les pneumatiques	Confort, sécurité, climatisation	Les matériaux	Les assemblages	Les produits de recouvrement	Les techniques d'applications	Les matériels et équipements	Les abrasifs	Les protections contre la corrosion	Le marouflage	Communication	Organisation de la réparation-collision	La réglementation – le consumérisme	Qualité	Prévention des risques professionnels	Le tri sélectif des déchets
	Inforn	ner l'entreprise																					
	C123	Fournir la liste des éléments nécessaires à la facturation																					
	Collec	ter les données techniques																				_	
nique	C131	Collecter les données néces- saires à l'intervention prévue																					
C1 – communiquer	C132	Identifier, exploiter les données techniques relatives à un ensemble																					
2	C134	Se tenir informé des évolutions techniques																					
	Restitu	uer le véhicule																			_		
	C143	Renseigner les documents de suivi																					
- liser	Prépai	er l'intervention et organiser	le p	oste	e de	e tr	ava	ıil															
C2 - organiser	C214	Assurer la maintenance des équipements et matériels																					
	Dépos	er, reposer les éléments de fin	itio	n																	_	_	_
	C311	Déposer, reposer les éléments de finition de la carrosserie																					
		rer la mise en peinture du véh Réaliser le traitement	icul	e		l									-								
<u>.</u>	C333	des surfaces																					
C3 – réaliser	C334	Préparer, appliquer les produits de sous-couche																					
C3 -	C337	Appliquer les produits d'étanchéité et de protection contre le risque de corrosion																					
	Réalis	er la peinture du véhicule																					
	C342	Préparer la peinture et les produits																					
	1	Effectuer des raccords																					
<u> </u>	Évalue	er la qualité de l'intervention																			_	_	
C4 – évaluer	C412	Évaluer les risques professionnels et mettre en œuvre les protections et procédures adaptées																					

# Tableau des relations entre compétences et savoirs de la première situation d'évaluation de l'unité UP2

									Sa	avoi	irs a	ISSC	ocio	és								
		51.1	51.2	52.1	\$2.2	52.3	\$2.4	\$2.5	53.1	53.2	53.3	53.4	53.5	83.6	53.7	53.8	54.1	54.2	54.3	54.4	54.5	54.6
	Capacités et compétences	Analyse fonctionnelle et structurelle	Lecture d'une représentation	Classification – ensemble mécanique	Les circuits électriques	Les circuits hydrauliques	Les pneumatiques	Confort, sécurité, climatisation	Les matériaux	Les assemblages	Les produits de recouvrement	Les techniques d'applications	Les matériels et équipements	Les abrasifs	Les protections contre la corrosion	Le marouflage	Communication	Organisation de la réparation-collision	La réglementation – le consumérisme	Qualité	Prévention des risques professionnels	Le tri sélectif des déchets
	Communiquer avec le client et/ou l	la hi	érai	chie	2							-	_	- 1	_	-						
	C111 Mettre le client en relation avec la personne ou le service compétent																					
	Informer l'entreprise																					
	C121 Compléter la fiche de travail																					
	Rendre compte oralement à un membre de l'entreprise																					
uer	C123 Fournir la liste des éléments nécessaires à la facturation																					
niq	Collecter les données techniques																					
communiquer	Collecter les données nécessaires à l'intervention prévue																					
C1 –	C133 Utiliser les outils de communication																					
	C134 Se tenir informé des évolutions techniques																					
	Restituer le véhicule													ı	- 1			- 1				
	C141 Signaler les anomalies périphériques																					
	C142 Commenter les travaux réalisés  C143 Renseigner les documents de																					
	C143 Refiseigher les documents de																					
	Préparer l'intervention et organiser	le p	oste	e de	trav	vail																
iser	C211 Préparer le véhicule à l'intervention																					
3ani	C212 Agencer le poste de travail																					
C2 - organiser	C213 remettre en état le poste de travail																					
	C214 Assurer la maintenance des équipements et matériels																					

									Sa	yoi	irs a	ISSC	oci	źs								$\neg$
		Υ.	51.2	7.	52.2	52.3	\$2.4	5.	53.1	53.2	53.3	53.4		-	7.7	83.8	Τ.	54.2	ω	84.4	<b>S4.5</b>	84.6
		51.1	S1	52.1	22	88	88	S2.	23	23	23	<b>S3</b>	\$3.5	83.6	53.7	23	54.1	<b>S</b> 4	S4.3	<b>S</b> 4	<b>S</b> 4	<b>S</b> 4
	Capacités et compétences	Analyse fonctionnelle et structurelle	Lecture d'une représentation	Classification – ensemble mécanique	Les circuits électriques	Les circuits hydrauliques	Les pneumatiques	Confort, sécurité, climatisation	Les matériaux	Les assemblages	Les produits de recouvrement	Les techniques d'applications	Les matériels et équipements	Les abrasifs	Les protections contre la corrosion	Le marouflage	Communication	Organisation de la réparation-collision	La réglementation – le consumérisme	Qualité	Prévention des risques professionnels	Le tri sélectif des déchets
	Déposer, reposer les éléments de finition																					
	Déposer, reposer les éléments																					
	de finition de la carrosserie																					
	Réparer les éléments en matériaux o	com	iposi	tes							<del>  1</del>											
	C321 Réparer par collage, assemblage des éléments en matériaux composites détériorés																					
	Préparer la mise en peinture du véh	icul	e																			
	C331 Préparer les fonds																					
	C332 Mastiquer, poncer les éléments réparés																					
	C333 Réaliser le traitement des surfaces																					
2	C334 Préparer, appliquer les produits de sous-couche																					
alis	C335 Poncer les surfaces à peindre																					
C3 – réaliser	C336 Protéger les éléments non traités																					
	Appliquer les produits C337 d'étanchéité et de protection																					
	contre le risque de corrosion  Réaliser la peinture du véhicule																					
	C341 Rechercher la nuance de teinte																					
	C342 Préparer la peinture et les produits																					
	Paramétrer la cabine																					
	de peinture C344 Réaliser le recouvrement																					
	Préparer le véhicule à la livraison																					
	C351 Laver et nettoyer le véhicule																					
	C352 Éliminer les défauts apparents																					
	C353 Effectuer les contrôles																					
	visuels avant livraison																					
	Évaluer la qualité de l'intervention																					
aluer	C411 Contrôler la qualité de son intervention																					
C4 – évaluer	C412 Évaluer les risques professionnels et mettre en œuvre les protections et																					
	procédures adaptées																					

# Tableau des relations entre compétences et savoirs de la deuxième situation d'évaluation de l'unité UP2

										Sá	ove	irs	as	soc	cié	S							
			51.1	S1.2	52.1	S2.2	\$2.3	\$2.4	\$2.5	53.1	53.2	53.3	53.4	53.5	83.6	53.7	83.8	54.1	<b>S4.2</b>	54.3	84.4	54.5	84.6
	Capad	cités et compétences	Analyse fonctionnelle et structurelle	Lecture d'une représentation	Classification – ensemble mécanique	Les circuits électriques	Les circuits hydrauliques	Les pneumatiques	Confort, sécurité, climatisation	Les matériaux	Les assemblages	Les produits de recouvrement	Les techniques d'applications	Les matériels et équipements	Les abrasifs	Les protections contre la corrosion	Le marouflage	Communication	Organisation de la réparation-collision	La réglementation – le consumérisme	Qualité	Prévention des risques professionnels	Le tri sélectif des déchets
	Inform	er l'entreprise																					
<u> </u>	C121	Compléter la fiche de travail																					
anbi	Collec	ter les données techniques																					
– communiquer	C131	Collecter les données nécessaires à l'intervention prévue																					
C1 – co	C133	Utiliser les outils de communication																					
	Restitu	ier le véhicule																					
	C142	Commenter les travaux réalisés																					
હ્યું	Prépar	er l'intervention et organiser le	post	e d	e tr	ava	ıil																
ğanis	C212	Agencer le poste de travail																					
C2 – organiser	C213	Effectuer le tri des déchets, remettre en état le poste de travail																					
	Prépar	er la mise en peinture du véhicu	le																				
	C331	Préparer les fonds																					
	C332	Mastiquer, poncer les éléments réparés																					
	C333	Réaliser le traitement des surfaces																					
	C334	Préparer, appliquer les produits de sous-couche																					
lise	C335	Poncer les surfaces à peindre																					
C3 – réaliser	C336	Protéger les éléments non traités																					
	Réalise	er la peinture du véhicule																					
		Rechercher la nuance de teinte																					
	C342	Préparer la peinture et les produits																					
	C343	Paramétrer la cabine de peinture																					
	C344	Réaliser le recouvrement																					
	C345	Effectuer des raccords																					

										Sá	ove	irs	as	soc	iés	5							
			51.1	51.2	<b>S2.1</b>	\$2.2	52.3	\$2.4	\$2.5	53.1	53.2	53.3	53.4	53.5	83.6	53.7	53.8	54.1	54.2	54.3	84.4	84.5	84.6
	Capa	cités et compétences	Analyse fonctionnelle et structurelle	Lecture d'une représentation	Classification – ensemble mécanique	Les circuits électriques	Les circuits hydrauliqus	Les pneumatiques	Confort, sécurité, climatisation	Les matériaux	Les assemblages	Les produits de recouvrement	Les techniques d'applications	Les matériels et équipements	Les abrasifs	Les protections contre la corrosion	Le marouflage	Communication	Organisation de la réparation-collision	La réglementation – le consumérisme	Qualité	Prévention des risques professionnels	Le tri sélectif des déchets
	Prépar	er le véhicule à la livraison																					
	C352	Éliminer les défauts apparents																					
	C353	Remonter les éléments en finition																					
	Évalue	r la qualité de l'intervention																					
évaluer	C411	Contrôler la qualité de son intervention																					
C4 – é	C412	Évaluer les risques profession- nels et mettre en œuvre les pro- tections et procédures adaptées																					

# Unités générales

# UG1 - français et histoire-géographie

L'unité comprend l'ensemble des objectifs et compétences établis par l'arrêté du 26 juin 2002 (BO hors série n° 5 du 29 août 2002).

# UG2 – mathématiques – sciences

L'unité comprend l'ensemble des objectifs et compétences établis par l'arrêté du 26 juin 2002 (BO hors série n° 5 du 29 août 2002).

# UG3 - éducation physique et sportive

L'unité comprend l'ensemble des objectifs, connaissances et compétences établis par l'arrêté du 25 septembre 2002 (BO n° 39 du 24 octobre 2002).

# Règlement d'examen

(annexe IIb)

CAP Peinture en carros	serie		Candidats Scolaires (établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA ou section d'apprentissage habilités) Formation professionnelle continue (établissements publics)	Candic Scolai (établisseme hors cor Appre (CFA ou s d'apprentiss habilit Format professionnell (établissement Enseignement	res nts privés ntrat) ntis ection sage non és) tion e continue nts privés) à distance
Épreuves	Unité	Coef.	Mode	Mode	durée
Unités professionnelles			,		
EP1 – analyse d'une situation professionnelle	UP1	4	CCF*	Ponctuelle écrite	2 h
EP2 – réalisation d'interventions de peinture sur un véhicule	UP2	13¹	CCF	Ponctuelle pratique	9 h maxi²
Unités générales			L		
EG1 – français et histoire-géographie	UG1	3	CCF	Ponctuelle écrite et orale	2 h 15
EG2 – mathématiques – sciences	UG2	2	CCF	Ponctuelle écrite	2 h
EG3 – éducation physique et sportive	UG3	1	CCF	Ponctu	elle

<sup>1.</sup> Dont 1 pour la VSP.

<sup>2.</sup> Dont 1 heure pour la VSP.

<sup>\*</sup> Contrôle en cours de formation.

# Définition des épreuves (annexe IIc)

# EP1/UP1 – analyse d'une situation professionnelle

Coefficient 4

# Objectif de l'épreuve

Cette épreuve a pour objectif d'évaluer les compétences et les savoirs technologiques associés à l'étude d'une intervention de peinture en carrosserie sur un véhicule de technologie actuelle ou de maintenance d'outillage et de matériels.

L'épreuve porte sur tout ou partie des compétences terminales suivantes :

C1.2, C1.3, C1.4, C2.1, C3.1, C3.3, C3.4, C4.1,

et des savoirs associés : S1, S2, S3, S4.

# Conditions de réalisation de l'épreuve

À partir de tout ou partie des données suivantes :

- un véhicule, avec une intervention de peinture et/ou de réparation d'un élément en composite clairement identifiée et/ou d'un outillage ou matériel lié à la peinture en carrosserie ;
- un dossier technique ou des extraits disponibles sur support numérique ou autre ;
- des éléments ressources nécessaires à la résolution des problèmes posés.

Le candidat devra notamment :

- décoder et analyser les informations techniques ;
- mener une analyse fonctionnelle temporelle et structurelle d'un système appartenant au véhicule ou d'un outillage spécifique à la peinture en carrosserie ;
- choisir et proposer des démarches, des procédures, des protections adaptées.

L'évaluation devra prendre en compte :

- l'exactitude des décodages et des analyses effectués ;
- l'exactitude des propositions ;
- la qualité d'expression.

#### Modes d'évaluation

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation.

# Évaluation sous la forme d'une épreuve ponctuelle écrite d'une durée de 2 heures

Le candidat est amené à répondre aux questions portant sur un problème réel, à partir d'un dossier technique ou d'une notice et d'extraits de documentations qui peuvent être numérisés. Une salle adaptée est à prévoir.

# Évaluation sous la forme d'un contrôle en cours de formation

L'évaluation des candidats s'effectue sur la base d'une situation d'évaluation.

La période choisie pour la situation d'évaluation relève de la responsabilité des enseignants en fonction de l'avancement de la formation et de l'acquisition des compétences. Toutefois, le troisième trimestre de la seconde année scolaire est la période recommandée.

Elle est organisée par le ou les professeur(s) chargé(s) des enseignements de la construction mécanique et de peinture en carrosserie. Le degré d'exigence est équivalent à celui requis dans le cadre de l'épreuve ponctuelle correspondante.

À l'issue du contrôle en cours de formation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation constituera pour chaque candidat une fiche d'évaluation du travail réalisé. Cette fiche accompagnée d'une proposition de note sera transmise au jury. La proposition de note est établie par l'équipe pédagogique composée des enseignants du domaine professionnel et d'un professionnel associé si possible.

Le jury peut éventuellement demander à avoir communication de tous les documents supports de la situation d'évaluation et du travail réalisé par le candidat. Ces éléments seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité académique pour la session considérée et jusqu'à la session suivante.

Après examen des documents fournis, le jury formule toutes remarques et observations qu'il juge utiles et arrête la note définitive.

L'inspecteur de l'Éducation nationale chargé de la spécialité concernée veille à la qualité et au bon déroulement de la situation d'évaluation ainsi qu'à sa conformité au règlement d'examen.

# EP2/UP2 – réalisation d'interventions sur un véhicule

Coefficient 13 (dont 1 pour la VSP)

# Objectifs et contenus de l'épreuve

Cette épreuve doit permettre d'évaluer les compétences professionnelles du candidat relatives :

- à la réalisation d'opérations de préparation et de mise en œuvre d'une activité de peinture sur véhicules ou sur des éléments en matériaux composites ;
- à la réalisation d'un raccord de peinture sur véhicule.

# Finalités et objectifs de l'épreuve

L'épreuve porte sur tout ou partie des compétences terminales suivantes : C1.1, C1.2, C1.3, C1.4, C2.1, C3.1, C3.2, C3.3, C3.4, C3.5, C4.1 en liaison avec le tableau des mises en relation de l'épreuve EP2 première partie, et EP2 deuxième partie.

# Structure de l'épreuve et critères d'évaluation

L'épreuve se décompose en deux parties :

# Première partie – réalisation d'opérations de préparation et de mise en peinture

(notée sur 8 points)

L'évaluation prend plus particulièrement en compte :

- l'aptitude du candidat à mobiliser ses savoirs et savoir-faire face à des situations concrètes ;
- le degré d'autonomie du candidat, la façon dont il communique ;
- les résultats obtenus en relation avec les compétences mises en œuvre.

# Finalités et objectifs de la première partie

Cette épreuve doit permettre d'évaluer les compétences professionnelles du candidat relatives à la préparation des fonds, à la réparation d'éléments en matériaux composites, à la mise en peinture d'éléments appartenant à un véhicule. La procédure d'intervention sera à disposition du candidat.

L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences suivantes du référentiel de certification : C1.1, C1.2, C1.3, C1.4, C2.1, C3.1, C3.2, C3.3, C3.4, C3.5 et C4.1.

#### Conditions de réalisation

À partir de tout ou partie des données suivantes :

- de la fiche de travail concernant des opérations de préparation, de réparation d'un élément en matériaux composites, de mise en peinture d'un élément appartenant à un véhicule ;
- des documents techniques relatifs au véhicule, à l'outillage, aux produits, à la procédure de travail et à la prévention des risques,

## et en présence:

- d'un véhicule;
- des moyens techniques appropriés à la réalisation des interventions prévues,

le candidat réalise l'intervention prévue.

#### Il devra notamment:

- prendre en charge le véhicule ou l'élément en matériaux composites ;
- procéder à la réparation de l'élément en matériaux composite ;
- procéder à la préparation des fonds et des produits ;
- effectuer les protections nécessaires ;
- réaliser l'application des produits de recouvrement adaptés ;
- préparer le véhicule à la livraison;
- fournir les éléments nécessaires à la facturation ;
- évaluer la qualité de l'intervention;
- effectuer un compte rendu oral du travail réalisé.

# L'évaluation prendra en compte :

- la préparation et l'organisation de l'intervention ;
- la conformité de l'intervention aux prescriptions ;
- la rigueur dans l'utilisation des moyens ;
- l'exactitude des informations fournies par le candidat ;
- le respect des règles d'hygiène et de sécurité ;
- la cohérence du compte rendu oral.

# Deuxième partie – réalisation d'un raccord de peinture sur un véhicule

(notée sur 12 points)

### Finalités et objectifs de la deuxième partie

Cette épreuve doit permettre d'évaluer les compétences professionnelles du candidat relatives à la réalisation d'une opération de peinture sur deux éléments adjacents ou un raccord sur un élément de carrosserie appartenant à un véhicule.

L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences suivantes du référentiel de certification : C1.2, C1.3, C1.4, C2.1, C3.3, C3.4, C3.5 et C4.1.

# Conditions de réalisation

#### À partir :

- d'un véhicule sur lequel un raccord de peinture est à réaliser ;
- des documents techniques relatifs au véhicule, à l'outillage, aux produits, à la procédure de travail et à la prévention des risques,

#### et en présence:

- des moyens techniques appropriés;
- des moyens de protection adaptés ;
- de la documentation spécifique,

le candidat doit:

- procéder à la préparation du/des support(s) ;
- préparer les produits ;
- appliquer les produits de sous-couche;
- préparer les fonds ;
- appliquer les produits de recouvrement;
- compléter la fiche de travail;
- préparer le véhicule à la livraison;
- commenter les travaux réalisés et répondre aux questions du jury.

#### Évaluation

L'évaluation prend en compte :

- la préparation et l'organisation de l'intervention ;
- la conformité de l'intervention aux prescriptions ;
- la qualité du travail effectué;
- l'exactitude des informations fournies (fiche de travail et commentaire) ;
- la conformité du contrôle avant livraison ;
- le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

#### Formes de l'évaluation

Les activités à réaliser, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation. L'inspecteur de l'Éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen

# Évaluation sous la forme d'une épreuve ponctuelle pratique

L'évaluation s'effectue dans le cadre d'une épreuve pratique d'une durée de 6 à 8 heures en fonction de l'intervention à réaliser.

Elle comporte les deux parties décrites dans la définition de l'épreuve.

La première, notée sur 8 points, d'une durée de 3 à 4 heures, permet d'évaluer les compétences visées lors de la réalisation d'opérations de préparation et de mise en œuvre d'une activité de peinture sur véhicules ou sur des éléments en matériaux composites.

Cette intervention se déroule sur un véhicule ou des éléments appartenant à ce dernier.

Un tirage au sort permet de déterminer le véhicule sur lequel chaque candidat va travailler ; au minimum, trois postes différents sont à prévoir.

Il faudra veiller à ce que tous les postes soient de durée et de niveau de difficulté similaires.

La seconde, notée sur 12 points, d'une durée de 3 à 4 heures, permet d'évaluer les compétences visées lors de la réalisation d'un raccord de peinture sur véhicule.

Cette intervention se déroule sur un véhicule complet.

Un tirage au sort permet de déterminer le véhicule sur lequel chaque candidat va travailler; au minimum, trois postes différents sont à prévoir.

Il faudra veiller à ce que tous les postes soient de durée et de niveau de difficulté similaires.

# Évaluation sous la forme d'un contrôle en cours de formation.

L'évaluation s'effectue à l'occasion de deux situations d'évaluation, organisées par l'établissement de formation, au cours du troisième trimestre de l'année scolaire de la session d'examen.

Les documents d'évaluation sont préparés et fournis par les formateurs de l'établissement.

Première situation, notée sur 8 points : permet d'évaluer les compétences visées lors de la réalisation d'opérations de préparation et de mise en œuvre d'une activité de peinture sur véhicules ou sur des éléments en matériaux composites.

Au terme de la période de formation en milieu professionnel, les professeurs concernés et les formateurs de l'entreprise déterminent conjointement, pour cette partie de l'épreuve, la note et l'appréciation qui seront proposées au jury.

Cette proposition prend en compte :

- les compétences acquises lors des travaux réalisés en entreprise ;
- l'entretien avec le formateur (tuteur, maître d'apprentissage) de la dernière entreprise d'accueil et un professeur d'enseignement professionnel membre de l'équipe pédagogique ayant en charge la formation.

À l'issue de la situation d'évaluation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation constituera pour chaque candidat un dossier comprenant : une fiche d'analyse du travail effectué par le candidat, rédigée par l'équipe pédagogique en terme de comparaison entre ce qui a été réalisé par le candidat et ce qui était attendu avec la fiche d'évaluation (barèmes détaillés, critères d'évaluation...) en relation avec le livret de liaison ou de suivi en entreprise.

Seconde situation, notée sur 12 points : permet d'évaluer les compétences visées lors de la réalisation d'un raccord de peinture sur véhicule.

Cette situation, organisée par les professeurs chargés des enseignements technologiques et professionnels, se déroule dans l'établissement de formation.

Le candidat est informé à l'avance du moment prévu pour le déroulement de la situation d'évaluation. La période choisie pouvant être différente pour chacun des candidats, son choix relève de la responsabilité des enseignants.

La commission d'évaluation est composée de l'équipe enseignante avec la participation d'un professionnel si possible.

À l'issue de la situation d'évaluation, l'équipe pédagogique du centre de formation constitue pour chaque candidat un dossier comprenant :

- l'ensemble des documents remis aux candidats pour conduire le travail demandé;
- la description des conditions techniques de réalisation (fiche de préparation) ;
- la fiche d'évaluation avec les indicateurs et critères ayant permis la proposition de note et une fiche d'analyse du travail réalisé par le candidat. Ces deux fiches seront adressées au jury qui pourra éventuellement demander à avoir communication de l'ensemble du dossier constitué.

L'ensemble de ces documents sera tenu à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée et jusqu'à la session suivante.

Après examen attentif des documents fournis le jury formule toute remarque et observation qu'il juge utile et arrête la note.

# Évaluation de la vie sociale et professionnelle

L'évaluation de la vie sociale et professionnelle est intégrée à l'épreuve EP2. Elle est notée sur 20 points.

L'épreuve de vie sociale et professionnelle évalue des connaissances et des compétences du référentiel et s'appuie plus particulièrement sur la mise en œuvre d'une démarche d'analyse de diverses situations.

## Contrôle en cours de formation

Il se déroule sous la forme de deux situations d'évaluation. Celles-ci sont organisées en centre de formation.

Une proposition de note est établie, qui résulte de l'addition de la note obtenue lors de la première situation d'évaluation et de la note obtenue lors de la deuxième situation d'évaluation. La note définitive est délivrée par le jury.

Une situation d'évaluation écrite (notée sur 14 points)

Cette situation est organisée en dernière année de formation. Elle comporte deux parties.

Première partie : une évaluation écrite d'une durée de 1 heure (notée sur 7 points)

Les questions portent sur l'ensemble du programme.

Pour ce qui concerne la partie 3, relative à l'individu au poste de travail, l'évaluation privilégie l'identification et le repérage des risques professionnels ainsi que la sélection de mesures de prévention.

L'évaluation inclut obligatoirement l'un des risques communs à tous les secteurs professionnels : risques liés à l'activité physique, risques liés à la charge mentale, risque lié au bruit.

Pour ce qui concerne la partie 4 : l'individu acteur des secours, seule la partie 4.1 « Incendie et conduite à tenir » est évaluée dans cette partie.

# Deuxième partie : un travail personnel écrit (noté sur 7 points)

Ce travail permet d'évaluer la maîtrise de quelques compétences du programme à travers la rédaction d'un document de deux pages au maximum par le candidat. Il peut s'agir d'un travail relatif :

- à la prévention d'un risque professionnel : analyse ou participation à une action ;
- ou à une exploitation de documentation liée aux parties du programme relatives au parcours professionnel, à l'entreprise, au poste de travail ou à la consommation.

Ce travail ne fait pas l'objet d'une présentation orale.

# Une situation d'évaluation pratique consistant en une intervention de secourisme (notée sur 6 points)

Cette situation est organisée au cours du cycle de formation.

L'évaluation des techniques de secourisme (sauveteur secouriste de travail (SST) ou attestation de formation aux premiers secours (AFPS)) est effectuée, comme la formation, par un moniteur de secourisme conformément à la réglementation en vigueur.

# Épreuve ponctuelle écrite - 1 heure

Le sujet comprend une ou plusieurs questions sur chacune des cinq parties du programme.

Pour ce qui concerne la partie 3, relative à l'individu au poste de travail, l'évaluation privilégie l'identification et le repérage des risques professionnels ainsi que la sélection de mesures de prévention.

L'évaluation inclut obligatoirement l'un des risques communs à tous les secteurs professionnels : risques liés à l'activité physique, risques liés à la charge mentale, risque lié au bruit.

# EG1/UG1 - français et histoire-géographie

Coefficient 3

Épreuve écrite et orale, durée : 2 h 15, ou contrôle en cours de formation

(Arrêté du 26 juin 2002 fixant le programme d'enseignement du français et de l'histoire-géographie pour les certificats d'aptitude professionnelle.)

(Arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général.)

# Objectifs de l'épreuve

L'épreuve de français et d'histoire-géographie permet d'apprécier :

- les qualités de lecture et d'analyse de textes documentaires, de textes fictionnels, de documents iconographiques, de documents de nature historique et géographique;
- les qualités d'organisation des informations et d'argumentation dans la justification des informations sélectionnées ;
- les qualités d'expression et de communication à l'oral et à l'écrit, en particulier la maîtrise de la langue.

#### Modes d'évaluation

# Évaluation par contrôle en cours de formation

L'épreuve de français et d'histoire-géographie est constituée de deux situations d'évaluation, comprenant chacune deux parties : une partie écrite en français, une partie orale en histoire-géographie.

Les deux situations d'évaluation sont évaluées à part égale. Par ailleurs, les deux parties de chaque situation d'évaluation, évaluent des compétences complémentaires, à parts égales.

L'évaluation se déroule dans la deuxième moitié de la formation. Toutefois, lorsque le cycle de formation est de deux ans, il peut être envisagé de proposer une situation d'évaluation en fin de première année.

Une proposition de note, sur 20, est établie. La note définitive est délivrée par le jury.

#### Première situation d'évaluation

Première partie (français)

Le candidat rédige une production écrite réalisée en trois étapes. Cette situation d'évaluation, de nature formative, s'inscrit dans le calendrier d'une séquence.

Dans la première étape, le candidat rédige à partir d'un texte fictionnel une production qui soit fait intervenir un changement de point de vue, soit donne une suite au texte, soit en change la forme (mise en dialogue à partir d'un récit, portrait d'un personnage à partir de vignettes de bande dessinée, etc.).

Dans la deuxième étape, le candidat reprend sa production initiale à partir de nouvelles consignes, ou d'une grille de correction, ou à l'aide d'un nouveau support textuel, ou d'un didacticiel d'écriture, etc.; cette étape est individuelle ou collective.

Dans la troisième étape, le candidat finalise sa production, notamment à l'aide du traitement de texte lorsque cela est possible.

Les trois séances, d'une durée d'environ quarante minutes, s'échelonnent sur une durée de quinze jours.

Deuxième partie (histoire-géographie)

Le candidat présente oralement un dossier (constitué individuellement ou par groupe) comprenant trois ou quatre documents de nature variée (textes, images, tableaux de chiffres, cartes...).

Ces documents sont accompagnés d'une brève analyse en réponse à une problématique relative à la situation historique ou géographique proposée.

Les documents concernent un des thèmes généraux du programme étudiés dans l'année, à dominante histoire ou géographie. Si la dominante du dossier de la situation 1 est l'histoire, la dominante du dossier de la situation 2 est la géographie, et inversement.

Le candidat présente son dossier pendant cinq minutes. La présentation est suivie d'un entretien (dix minutes au maximum) au cours duquel le candidat justifie ses choix et répond aux questions.

L'entretien est conduit par le professeur de la discipline assisté, dans la mesure du possible, d'un membre de l'équipe pédagogique.

# Deuxième situation d'évaluation

Première partie (français)

Le candidat répond par écrit, sur un texte fictionnel ou un document iconographique ou sur un texte professionnel, à des questions de vocabulaire et de compréhension, puis rédige, dans une situation de communication définie par un type de discours, un récit, un dialogue, une description, un portrait, une opinion argumentée (quinze à vingt lignes).

La durée est d'environ une heure trente minutes.

Deuxième partie (histoire-géographie)

Se référer à la deuxième partie de la situation n° 1. Seule la dominante change (histoire ou géographie).

# Évaluation par épreuve ponctuelle (2 h + 15 min)

Les deux parties de l'épreuve (français et histoire-géographie), qui évaluent des compétences complémentaires, sont évaluées à part égale, sur 10 points.

Première partie (français)

Le candidat répond par écrit, sur un texte fictionnel, à des questions de vocabulaire et de compréhension). Il rédige ensuite, dans une situation de communication définie par un type de discours :

- soit un récit, un dialogue, une description, un portrait, une opinion argumentée (quinze à vingt lignes) ;
- soit une courte production écrite répondant à une consigne en lien avec l'expérience professionnelle (quinze à vingt lignes).

Deuxième partie (histoire-géographie)

Le candidat se présente à l'épreuve avec deux dossiers qu'il a préalablement constitués, un à dominante histoire, l'autre à dominante géographie, comprenant chacun trois ou quatre documents de nature variée (textes, images, tableaux de chiffres, cartes...).

Ces dossiers, d'un maximum de trois pages chacun, se réfèrent aux thèmes généraux du programme.

Les documents sont accompagnés d'une brève analyse en réponse à une problématique liée à la situation historique et géographique étudiée dans le dossier.

L'examinateur choisit l'un des deux dossiers. Le candidat présente oralement, pendant cinq minutes, le dossier retenu ; la présentation est suivie d'un entretien (dix minutes au maximum) au cours duquel le candidat justifie ses choix et répond aux questions.

En l'absence de dossier le candidat peut néanmoins passer l'épreuve.

# EG 2/UG 2 – mathématiques – sciences

Coefficient 2

Épreuve écrite, durée : 2 heures, ou contrôle en cours de formation

(Arrêté du 26 juin 2002 fixant le programme d'enseignement des mathématiques et des sciences pour les certificats d'aptitude professionnelle.)

(Arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général.)

L'épreuve de mathématiques – sciences englobe l'ensemble des objectifs, domaines de connaissances et compétences mentionnés dans le programme de formation de mathématiques, physique-chimie des certificats d'aptitude professionnelle.

# Objectifs de l'épreuve

L'évaluation en mathématiques - sciences a pour objectifs :

- d'apprécier les savoirs et compétences des candidats ;
- d'apprécier leur aptitude à les mobiliser dans des situations liées à la profession ou à la vie courante ;
- de vérifier leur aptitude à résoudre correctement un problème, à justifier les résultats obtenus et à vérifier leur cohérence;
- d'apprécier leur aptitude à rendre compte par écrit ou oralement.

#### Modes d'évaluation

## Évaluation par contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation comporte deux situations d'évaluation qui se déroulent dans la deuxième moitié de la formation.

Une proposition de note est établie. La note définitive est délivrée par le jury.

# Première situation d'évaluation (notée sur 10)

Elle consiste en la réalisation écrite (individuelle ou en groupe restreint de trois candidats au plus) et la présentation orale (individuelle), si possible devant le groupe classe, d'un compte rendu d'activités comportant la mise en œuvre de compétences en mathématiques, physique ou chimie, en liaison directe avec la spécialité. Ce compte rendu d'activités, qui doit garder un caractère modeste (3 ou 4 pages au maximum), prend appui sur le travail effectué au cours de la formation professionnelle (en milieu professionnel ou en établissement) ou sur l'expérience professionnelle ; il fait éventuellement appel à des situations de la vie courante.

Lorsque le thème retenu ne figure pas dans une unité pouvant faire l'objet d'une évaluation, tout en restant dans le cadre de la formation, toutes les indications utiles doivent être fournies au candidat avant la rédaction du compte rendu d'activités.

Au cours de l'entretien, dont la durée maximale est de 10 minutes, le candidat est amené à répondre à des questions en liaison directe avec les connaissances et compétences mises en œuvre dans les activités relatées.

La proposition de note individuelle attribuée prend principalement en compte la qualité de la prestation orale (aptitude à communiquer, validité de l'argumentation, pertinence du sujet).

# Deuxième situation d'évaluation (notée sur 20)

Elle comporte deux parties d'égale importance concernant l'une les mathématiques, l'autre la physique et la chimie.

## Première partie

Une évaluation écrite en mathématiques, notée sur 10, d'une durée de une heure environ, fractionnée dans le temps en deux ou trois séquences.

Chaque séquence d'évaluation comporte un ou plusieurs exercices avec des questions de difficulté progressive recouvrant une part aussi large que possible des connaissances mentionnées dans le référentiel.

Certaines compétences peuvent être évaluées plusieurs fois par fractionnement de la situation de l'évaluation dans le temps. Les thèmes mathématiques concernés portent principalement sur les domaines de connaissances les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec la physique, la chimie, la technologie, l'économie, la vie courante...

Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

## Deuxième partie

Une évaluation d'une durée de une heure environ en physique-chimie, fractionnée dans le temps en deux ou trois séquences, ayant pour support une ou plusieurs activités expérimentales (travaux pratiques). Elle est notée sur 10 (7 points pour l'activité expérimentale, 3 points pour le compte rendu).

Ces séquences d'évaluation sont conçues comme des sondages probants sur des compétences terminales. Les notions évaluées ont été étudiées précédemment.

Chaque séquence d'évaluation s'appuie sur une activité expérimentale (travaux pratiques) permettant d'apprécier les connaissances et savoir-faire expérimentaux des candidats.

Au cours de l'activité expérimentale, le candidat est évalué à partir d'une ou plusieurs expériences. L'évaluation porte nécessairement sur les savoir-faire expérimentaux du candidat observés durant les manipulations qu'il réalise, sur les mesures obtenues et leur interprétation.

Lors de cette évaluation, il est demandé au candidat :

- de mettre en œuvre un protocole expérimental;
- d'utiliser correctement le matériel mis à sa disposition ;
- de mettre en œuvre les procédures et consignes de sécurité établies ;
- de montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et unités mises en œuvre ;
- d'utiliser une ou plusieurs relations, ces relations étant données ;
- de rendre compte par écrit des résultats des travaux réalisés.

Le candidat porte, sur une fiche qu'il complète en cours de manipulation, les résultats de ses observations, de ses mesures et de leur interprétation. L'examinateur élabore une grille d'observation qui lui permet d'évaluer les connaissances et savoir-faire expérimentaux du candidat lors de ses manipulations.

Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

### Évaluation par épreuve ponctuelle

L'épreuve comporte deux parties écrites d'égale importance concernant l'une les mathématiques, l'autre la physique-chimie.

# Mathématiques – 1 heure (notée sur 10 points)

Le sujet se compose de plusieurs exercices avec des questions de difficulté progressive recouvrant une part aussi large que possible des connaissances mentionnées dans le programme.

Les thèmes mathématiques concernés portent principalement sur les domaines de connaissances les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec la physique, la chimie, la technologie, l'économie, la vie courante...

Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

# Physique-chimie – 1 heure (notée sur 10 points)

Le sujet doit porter sur des champs différents de la physique et de la chimie. Il se compose de deux parties.

## Première partie

Un ou deux exercices restituent, à partir d'un texte (en une dizaine de lignes au maximum) et éventuellement d'un schéma, une expérience ou un protocole opératoire. Au sujet de cette expérience décrite, quelques questions conduisent le candidat, par exemple :

- à montrer ses connaissances;
- à relever des observations pertinentes ;
- à organiser les observations fournies, à en déduire une interprétation et, plus généralement, à exploiter les résultats.

# Deuxième partie

Un exercice met en œuvre, dans un contexte donné, une ou plusieurs grandeurs et relations entre elles.

Les questions posées doivent permettre de vérifier que le candidat est capable :

- de montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et les unités mises en œuvre ;
- d'indiquer l'ordre de grandeur d'une valeur compte tenu des mesures fournies et du contexte envisagé;
- d'utiliser des définitions, des lois et des modèles pour résoudre le problème posé.

Dans un même exercice, les capacités décrites pour ces deux parties peuvent être mises en œuvre.

Lorsque l'épreuve s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

# Instructions complémentaires pour l'ensemble des évaluations écrites (contrôle en cours de formation ou épreuve ponctuelle)

Le nombre de points affectés à chaque exercice est indiqué sur le sujet.

La longueur et l'ampleur du sujet doivent permettre à tout candidat de le traiter et de le rédiger posément dans le temps imparti.

L'utilisation des calculatrices électroniques pendant l'épreuve est définie par la réglementation en vigueur.

Les trois alinéas suivants doivent être rappelés en tête des sujets :

- La clarté des raisonnements et la qualité de la rédaction interviendront dans l'appréciation des copies.
- L'usage des calculatrices électroniques est autorisé sauf mention contraire figurant sur le sujet.
- L'usage du formulaire officiel de mathématiques est autorisé.

# EG3/UG3 – éducation physique et sportive

## Coefficient 1

Les modalités de l'épreuve d'éducation physique et sportive sont définies par l'arrêté du 11 juillet 2005 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen terminal pour l'éducation physique et sportive aux examens du baccalauréat professionnel, du brevet des métiers d'art, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles (*Journal officiel* du 21 juillet 2005, *BOEN* n° 42 du 17 novembre 2005) et la note de service n° 2005-179 du 4 novembre 2005 relative à l'éducation physique et sportive aux examens du baccalauréat professionnel, du brevet des métiers d'art, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles (*BOEN* n° 42 du 17 novembre 2005).

# ANNEXE III Période de formation en milieu professionnel

# Période de formation en milieu professionnel

# **Objectifs**

La formation en milieu professionnel doit permettre au candidat, lors d'interventions sur des véhicules, d'acquérir des compétences par la mise en œuvre, au sein de l'entreprise, des tâches répertoriées dans le référentiel des activités professionnelles.

La période de formation en milieu professionnel constitue le support de la situation d'évaluation prévue en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation selon les modalités définies dans l'annexe IV de l'arrêté de création du CAP Peinture en carrosserie.

# Candidats en formation initiale sous statut scolaire

#### Durée

La durée de la période de formation en milieu professionnel est de douze semaines. Elle peut être répartie en trois séquences au maximum. Le choix des dates des périodes de formation en entreprise est laissé à l'initiative de l'établissement ; il s'effectue en concertation avec les milieux professionnels.

#### Modalités

L'établissement doit trouver pour chaque candidat un lieu d'accueil pour les périodes de formation en milieu professionnel. La recherche et le choix de l'entreprise relèvent de l'équipe pédagogique qui doit prendre en charge les contacts nécessaires. Sous la responsabilité des enseignants, les élèves peuvent contribuer à cette recherche (circulaire n° 2000-095 du 26 juin 2000; *BOEN* n° 25 du 29 juin 2000).

Les conditions d'encadrement des candidats sont précisées par une convention passée entre l'établissement scolaire dont relève l'élève et l'entreprise d'accueil concernée. La convention est établie conformément aux dispositions de la note de service n° 96-241 du 15 octobre 1996 (*BOEN* n° 38 du 24 octobre 1996) modifiée par la note DESCO A7 n° 259 du 13 juillet 2001. La convention comprend une annexe pédagogique ainsi qu'un livret de formation précisant les modalités et le contenu des formations en milieu professionnel.

Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat conserve son statut scolaire.

La situation d'évaluation organisée en milieu professionnel dans le cadre du contrôle en cours de formation est prévue lors des séquences planifiées en deuxième année de formation.

Un candidat qui, pour une raison majeure dûment constatée, n'effectue qu'une partie de sa période de formation en milieu professionnel, peut être autorisé par le recteur à se présenter à l'examen, le jury étant informé de sa situation.

# Organisation

Pour chacune des séquences de la période de formation en milieu professionnel, les tâches confiées au candidat correspondront à celles développées dans le référentiel des activités professionnelles.

Les conditions de réussite de la période de formation en milieu professionnel résident à tous les niveaux de son déroulement – avant, pendant et après.

Avant chaque séquence, un contrat individuel de formation est établi conjointement par les membres de l'équipe pédagogique et le tuteur. À partir des spécificités de l'entreprise, des exigences du référentiel de certification du diplôme et des acquis antérieurs du candidat, le document précise la liste des tâches qui seront confiées au candidat ainsi que les modalités de formation envisagées dans de l'entreprise.

Pendant chaque séquence, un suivi est assuré par l'équipe pédagogique. En cas de difficultés constatés lors d'une visite, une renégociation du contrat doit être envisagée.

Après chaque séquence, un bilan individuel est établi conjointement par le tuteur et au moins un membre de l'équipe pédagogique. C'est à cette occasion que l'enseignant met en relation le résultat du travail effectué sur les tâches négociées avec les compétences à acquérir du référentiel de certification.

# Candidats en formation initiale sous contrat d'apprentissage

#### Durée

La durée de la formation en milieu professionnel est fixée par le contrat d'apprentissage déduction faite des périodes en centre de formation et des congés légaux.

#### Modalités

Conformément aux dispositions du code du travail, l'employeur est tenu d'assurer dans l'entreprise la formation pratique de l'apprenti. Il lui confie notamment des tâches permettant d'exécuter des opérations conformes à une progression annuelle définie par accord entre l'établissement de formation et les représentants de l'entreprise qui inscrivent leurs apprentis au centre de formation.

La situation d'évaluation organisée en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation pour les centres de formation habilités est prévue lors des séquences planifiées en deuxième année de formation.

# Organisation

Les activités de l'apprenti sont suivies en concertation entre le maître d'apprentissage et les formateurs du centre. Ils utilisent pour cela la progression qui existe sous la forme d'un « tableau de stratégie de formation » ou du « document de liaison ».

## Candidats en formation continue

#### Durée

La durée de la formation en milieu professionnel est fixée par convention entre l'établissement de formation et l'entreprise. Elle est douze semaines.

Toutefois, les candidats de la formation continue peuvent être dispensés de période de formation en milieu professionnel s'ils justifient d'une expérience acquise de six mois dans le secteur d'activité du diplôme.

#### Modalités

L'entreprise d'accueil repère avec les enseignants les activités auxquelles le stagiaire sera associé. Ces informations sont consignées dans un document de liaison, en annexe pédagogique de la convention.

# Organisation

Les activités du stagiaire en entreprise sont suivies en concertation entre le tuteur et les formateurs.

# **Positionnement**

En cas de positionnement (prononcé dans les mêmes conditions que celles définies par l'arrêté du 9 mai 1995 relatif au positionnement en vue de la préparation du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel et du brevet de technicien supérieur), la durée minimale de la formation en milieu professionnel est de huit semaines.

# ANNEXE IV Tableau de correspondance épreuves et unités

# Tableau de correspondance épreuves et unités

	CAP Peinture en carrosserie (arrêté du 25 août 1994) Dernière session 2008	CAP Peinture en Carrosserie défini par le présent arrêté Première session 2009
EP1	Réalisation d'une intervention*	Réalisation d'interventions de peinture sur un véhicule (UP2)
EP2	Arts appliqués***	
		Analyse d'une situation professionnelle (UP1)
Unités générales		
UG1	Français et histoire-géographie	UG1 Français et histoire-géographie
UG2	Mathématiques – sciences	UG2 Mathématiques – sciences
UG3	Éducation physique et sportive	UG3 Éducation physique et sportive

# Commentaires

À la demande du candidat et pendant la durée de validité des notes :

- \* La note obtenue à chacune des épreuves EP1 et EP2 (arrêté du 25 août 1994) affectée de son coefficient donne lieu au calcul d'une moyenne qui peut être reportée sur l'épreuve EP2 du présent arrêté, cette note étant alors affectée du coefficient de cette épreuve.
- \*\* Lorsque la note à l'épreuve EP1 est obtenue avant 2005, elle est affectée du coefficient incluant la VSP.

Les correspondances des notes d'enseignement général obtenues antérieurement à la session d'examen de 2005 sont régies par les dispositions de l'arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du CAP.